Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170348
Centre d'intérêt: 34

Audet, Marc.

Relance 1978 : les catégories d'emplois et les principaux secteurs industriels d'embauche des sortants de juin 1977 du niveau collégial et du niveau secondaire / Marc Audet. -- Québec : Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans, 1979.
viii, 167 p. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.36)

Code: 28-1382.

ISBN 2-550-00584-8

Cote Dewey: 371.8'09714/A899r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Marché du travail *Enquête sur les sortants *Adéquation études-emploi *Accès à l'emploi *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Dans le cadre du Projet ##Relance##, ce document présente un portrait des principales occupations et des secteurs industriels d'embauche des sortants des niveaux secondaire et collégial de juin 1977. Il s'agit de fournir des éléments de réponse aux deux questions suivantes: quel genre de travail exercent les sortants, un an après la fin de leurs études, selon leur statut scolaire; dans quel secteur industriel ont-ils été embauchés?

Les données proviennent de l'enquête de Relance 1978 menées auprès des sortants de 1976-1977 du secondaire et du collégial. Les données de chaque niveau sont traitées séparément et subdivisées en deux parties, l'une décrivant les occupations des sortants, l'autre les secteurs industriels d'embauche. Chaque partie est divisée en trois chapitres: la situation de l'ensemble des sortants, celle de ceux travaillant à temps plein et celle de ceux travaillant à temps partiel. 32 tableaux. Le sexe et le secteur d'études sont retenus comme variables.

Conclusions distinctes pour les sortants du secondaire (p. 81-85) et ceux du collégial (p. 163-167). Au niveau secondaire, les sortants du secteur général et les filles travaillent proportionnellement plus à temps partiel que les sortants du secteur professionnel et les garçons. Cela vaut aussi, dans une moindre proportion, pour le niveau collégial. Résultats détaillés sur les types d'emplois et les secteurs d'embauche.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170348

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification

RELANCE 1978

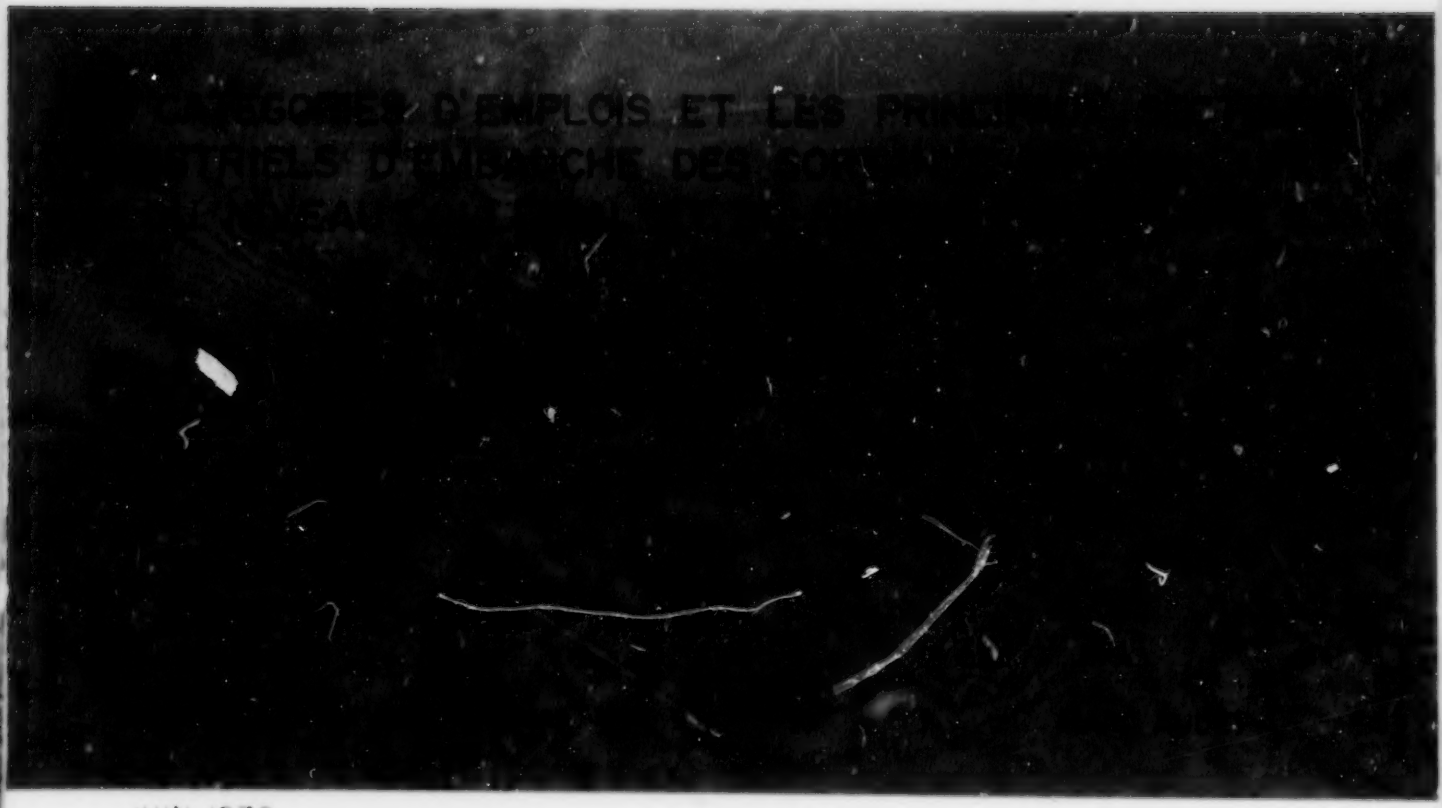

JUIN 1979

E D U Q 8170348

RELANCE 1978

LES CATÉGORIES D'EMPLOIS ET LES PRINCIPAUX SECTEURS INDUSTRIELS D'EMBAUCHE DES SORTANTS DE JUIN 1977 DU NIVEAU COLLÉGIAL ET DU NIVEAU SECONDAIRE

Direction des politiques et plans

MARC AUDET

JUIN 1979

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source Relance, groupe "Education et Emploi", ministère de l'Education

Dépôt légal: Quatrième trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-00584-8

TABLE DES MATIERES

		Pages
LISTE DES TABLEAUX		i
PRESENTATION		2
PREMIERE PARTIE:	OCCUPATIONS DES SORTANTS DU NIVEAU SECONDAIRE	
Chapitre I :	Ensemble des sortants du niveau secondaire	7
Chapitre II :	Occupations des sortants qui travaillaient à temps plein ..	21
Chapitre III:	Occupations des sortants qui travaillaient à temps partiel	35
DEUXIEME PARTIE:	SECTEURS INDUSTRIELS D'EMBAUCHE DES SORTANTS DU NIVEAU SECONDAIRE	
Chapitre IV :	Ensemble des sortants du niveau secondaire	49
Chapitre V :	Secteurs industriels d'embauche des sortants qui travaillaient à temps plein	61
Chapitre VI :	Secteurs industriels d'embauche des sortants qui travaillaient à temps partiel	73
Conclusion :	DES PARTIES 1 et 2 concernant le niveau secondaire.....	81

Pages

TROISIEME PARTIE: OCCUPATIONS DES SORTANTS DU NIVEAU COLLEGIAL

Chapitre VII: Ensemble des sortants du niveau collégial 89

Chapitre VIII: Occupations des sortants qui travaillaient à temps plein... 105

Chapitre IX : Occupations des sortants qui travaillaient à temps partiel 119

QUATRIEME PARTIE: SECTEURS INDUSTRIELS D'EMBAUCHE DES SORTANTS DU NIVEAU COLLEGIAL

Chapitre X : Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial 135

Chapitre XI : Secteurs industriels d'embauche des sortants qui travaillaient à temps plein 147

Chapitre XII: Secteurs industriels d'embauche des sortants qui travaillaient à temps partiel 155

Conclusion : DES PARTIES 3 et 4 concernant le niveau collégial 163

Liste des tableaux

- PREMIERE PARTIE: NIVEAU SECONDAIRE
OCCUPATION DES SORTANTS
DU NIVEAU SECONDAIRE

- OCCUPATIONS -

CHAPITRE I: ENSEMBLE DES SORTANTS DU NIVEAU SECONDAIRE

Tableau 1.1 Occupation de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel) .....

Tableau 1.2 Occupation (temps plein et temps partiel) des sortants du niveau secondaire selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau) ....

- OCCUPATIONS -

CHAPITRE II: SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PLEIN

Tableau 1.3 Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.4 Occupation des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.5 Occupation des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

-OCCUPATIONS -

CHAPITRE III:SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL

Tableau 1.6 Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.7 Occupation des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.8 Occupation des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

- DEUXIEME PARTIE: SECTEURS INDUSTRIELS D'EMBAUCHE DES SORTANTS DU NIVEAU SECONDAIRE

- SECTEUR INDUSTRIELS -

CHAPITRE IV: ENSEMBLE DES SORTANTS DU NIVEAU SECONDAIRE

Tableau 1.9 Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)

Tableau 1.10 Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

- SECTEURS INDUSTRIELS -

CHAPITRE V: SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PLEIN

Tableau 1.11 Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.12 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.13 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

- SECTEURS INDUSTRIELS -

CHAPITRE VI: SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL

Tableau 1.14 Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.15 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 1.16 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme secteur, niveau)

- TROISIEME PARTIE: NIVEAU COLLEGIAL OCCUPATION DES SORTANTS DU NIVEAU COLLEGIAL

- OCCUPATIONS -

CHAPITRE VII: ENSEMBLE DES SORTANTS DU NIVEAU COLLEGIAL

Tableau 2.1 Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collegial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)

Tableau 2.2 Occupation des sortants du niveau collégial selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

- OCCUPATIONS -

CHAPITRE VIII: SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PLEIN

Tableau 2.3 Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 2.4 Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 2.5 Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

- OCCUPATIONS -

CHAPITRE IX: SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL

Tableau 2.6 Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 2.7 Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur niveau)

Tableau 2.8 Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

- QUATRIEME PARTIE: SECTEUR INDUSTRIELS D'EMBAUCHE DES SORTANTS DU NIVEAU COLLEGIAL

CHAPITRE X: SECTEURS INDUSTRIELS

Tableau 2.9 Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)

Tableau 2.10 Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial selon le statut scolaire (diplôme , secteur, niveau)

CHAPITRE XI: SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PLEIN

- SECTEURS INDUSTRIELS -

Tableau 2.11 Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collegial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 2.12 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 2.13 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

CHAPITRE XII: SORTANTS TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL

- SECTEURS INDUSTRIELS -

Tableau 2.14 Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 2.15 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Tableau 2.16 Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)

Présentation

Ce document présente, à partir d'une classification tirée de la Classification Canadienne Descriptive des Professions (C.C.D.P.), un portrait des principales occupations et des secteurs industriels d'embauche des sortants des niveaux secondaire et collégial. On y retrouve au total 32 tableaux, dont 16 pour le niveau secondaire et 16 pour le niveau collégial. Les 16 tableaux de chacun des niveaux, secondaire ou collégial, sont subdivisés à leur tour en deux parties, la première décrivant les occupations des sortants et la seconde, les secteurs industriels d'embauche de ces derniers. Chacune de ces parties est elle-même divisée en trois chapitres, le premier décrivant la situation de l'ensemble des sortants; le deuxième, celle des sortants qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête, soit environ un an après la fin de leurs études; le troisième, celle des sortants qui travaillaient à temps partiel au moment de l'enquête.

Les tableaux de ces quatre parties sont donc susceptibles de fournir des éléments de réponse aux deux questions suivantes:

Quel genre de travail exerçaient, environ un an après la fin de leurs études, les sortants des niveaux secondaire et collégial, garçons ou filles, selon le type de statut scolaire qu'ils avaient à leur sortie du système scolaire?

Dans quel secteur industriel ont été embauchés environ un an après la fin de leurs études, les sortants, garçons ou filles, des niveaux secondaire et collégial et cela, selon le type de statut scolaire qu'ils avaient à leur sortie du système scolaire?

Ce rapport peut donc contribuer à fournir des éléments de réponse concernant la structure occupationnelle et industrielle des emplois des sortants des niveaux secondaire et collégial. Ce genre d'information peut donc en principe intéresser un éventail diversifié de personnes et plus particulièrement:

- les responsables de la planification et des études prévisionnelles en matière d'économie, d'aménagement ou de main-d'oeuvre;

- Les conseillers en orientation et les spécialistes de l'information scolaire et professionnelle pour qu'ils puissent mieux répondre aux questions des élèves qui s'interrogent sur le genre de travail qui les attend.

De manière indirecte, ce rapport peut aussi intéresser les responsables de l'organisation scolaire et des services d'enseignement puisque ces informations sont fournies selon le statut scolaire des sortants, ce qui constitue une donnée de base pour ces services.

L'information contenue dans ces tableaux a été obtenue à partir d'éléments qui ont été codés selon une classification à quatre chiffres. Pour des raisons de présentation et de fiabilité, nous avons cependant regroupé ces éléments selon une classification à trois chiffres pour présenter la situation d'ensemble des sortants et selon une classification à deux chiffres pour présenter la situation de ceux qui travaillaient à temps plein ou à temps partiel au moment de l'enquête.

Les pourcentages qu'on y retrouve sont exprimés en fonction du total des sortants qui occupaient un emploi au moment de l'enquête. C'est ainsi que s'il est question

des diplômés du secteur professionnel long et de l'occupation "mécaniciens et réparateurs", les pourcentages indiqués signifient qu'il y a telle proportion de diplômés du secteur professionnel long par rapport à l'ensemble de tous ceux qui occupaient un emploi au moment de l'enquête qui étaient des sortants du type "mécaniciens et réparateurs". Les pourcentages exprimés ne le sont donc pas par rapport au total des diplômés du professionnel long ou encore, par rapport au total de ceux exerçant un métier de mécanicien ou de réparateur, mais par rapport à l'ensemble des sortants d'un niveau. Le total de 100% résulte de l'addition de tous les pourcentages d'un tableau.

Lors de ces calculs, il faudra cependant prendre en considération que les nombres qui apparaissent aux tableaux sont des chiffres pondérés. En conséquence, il arrive souvent que l'addition des éléments qui composent un sous-total ou un total ne correspond pas exactement à ce sous-total ou à ce total. Cela est tout à fait normal dans le cas de nombres pondérés.

Première partie

Occupations des sortants du niveau secondaire

Chapitre I

Ensemble des sortants du niveau secondaire

TABLEAU 1.1

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique (111)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Autres directeurs et administrateurs (113-114)	0,7	0,2	0,9	0,2	-	0,2	0,5	0,1	0,6
Cadres administratifs et travailleurs assimilés (117)	0,3	-	0,3	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2
Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques (211)	0,1	-	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques (213)	0,2	-	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2
Travailleurs spécialisés en architecture et en ingénierie (216)	2,1	0,1	2,2	0,3	-	0,3	1,2	-	1,2
Travailleurs spécialisés dans les math., la statist. et secteurs connexes (218)	0,1	-	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	-	0,2
Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes (233)	-	-	0,1	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1
Enseignants et personnel assimilé (273-279)	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,1	0,2	0,3
Personnel spécialisé et auxil. des soins infirmiers et thérapeutiques (313)	0,4	0,1	0,5	2,9	2,6	5,5	1,7	1,3	3,0
Autre personnel médical, autres techniciens de santé et travail. assimilés (315)	0,3	-	0,3	0,4	0,6	1,0	0,4	0,3	0,7

TABLEAU 1.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Prof. des beaux-arts, des arts commer., de la photo. et domaines connexes (331)	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2
Artistes et techniciens de la scène, la radio et de l'écran (333)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (371)	0,7	0,4	1,1	0,9	0,5	1,4	0,8	0,4	1,2
Sténographes et dactylographes (411)	-	-	-	19,3	2,7	22,0	9,5	1,3	10,8
Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés (413)	1,0	0,3	1,3	10,0	3,4	13,4	5,4	1,8	7,2
Opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique (414)	0,7	-	0,7	1,6	0,2	1,8	1,1	0,1	1,2
Magasiniers, ordonnaciers et distributeurs (415)	4,5	1,3	5,8	1,9	0,3	2,2	3,2	0,8	4,0
Réceptionnistes, facteurs et messagers (417)	0,9	0,1	1,0	3,5	0,7	4,2	2,2	0,4	2,6
Autre personnel administratif et travailleurs assimilés (419)	2,4	0,3	2,7	9,7	0,7	10,4	5,9	0,5	6,4
Vendeurs de biens de consommation (513-514)	8,8	1,2	10,0	4,1	2,2	6,2	6,5	1,8	8,3
Vendeurs de services (517)	0,1	-	0,1	0,3	-	0,3	0,2	-	0,2

TABLEAU 1.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Autres travailleurs spécialisés dans la vente (519)	1,5	0,6	2,1	-	-	-	0,8	0,3	1,1
Travailleurs spécialisés dans les services de protection (611)	3,4	0,2	3,6	0,5	-	0,5	1,9	0,1	2,0
Travailleurs spéc. dans la prép. des aliments et boissons et les serv. con. (612)	4,4	1,2	5,6	5,1	1,6	6,7	4,8	1,4	6,2
Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les sect. con. (613)	0,7	0,3	1,0	0,5	0,1	0,6	0,6	0,2	0,8
Travailleurs spécialisés dans les services personnels (614)	0,7	0,1	0,8	7,1	2,6	9,7	3,8	1,3	5,1
Travail. spéc. dans l'entretien des vêt. et des tissus d'ameublement (616)	0,6	0,1	0,7	0,2	0,3	0,5	0,4	0,2	0,6
Autres travailleurs spécialisés dans les services (619)	2,1	0,4	2,5	0,2	0,1	0,3	1,2	0,3	1,5
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (718-719)	3,9	0,8	4,7	0,2	0,2	0,4	2,1	0,5	2,6
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (731)	0,1	0,2	0,3	-	-	-	-	0,1	0,1
Travailleurs forestiers et bûcherons (751)	1,3	0,1	1,4	-	-	-	0,7	0,1	0,8
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (771)	0,3	-	0,3	-	-	-	0,2	-	0,2

TABLEAU 1.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)		Masculin			Féminin			Ensemble		
		Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai	(811)	0,3	-	0,3	-	-	-	0,1	-	0,1
Métallurgistes et travailleurs assimilés	(813-814)	0,5	-	0,5	-	-	-	0,3	-	0,3
Travailleurs spécialisés dans le trait. des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues	(816-817)	0,4	-	0,4	-	-	-	0,2	-	0,2
Trav. de l'ind. des aliments et boissons et travailleurs assimilés	(821-822)	2,9	1,1	4,0	0,6	0,1	0,7	1,8	0,6	2,4
Trav. de l'ind. du bois, à l'exclusion de la pâte à papier	(823)	1,2	0,2	1,4	-	-	-	0,6	0,1	0,7
Trav. de l'ind. de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés	(825)	0,9	0,3	1,2	-	-	-	0,5	0,1	0,6
Travailleurs du textile	(826-827)	1,4	0,1	1,5	1,3	0,0	1,3	1,3	0,1	1,4
Autres travailleurs des industries de transformation	(829)	0,1	-	0,1	0,3	-	0,3	0,2	-	0,2
Usineurs de métaux	(831)	1,7	0,1	1,8	-	-	-	0,9	-	0,9
Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs	(833)	2,7	0,1	2,8	-	-	-	1,4	-	1,4

TABLEAU 1.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Travailleurs du bois à la machine (835)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Trav. spéc. dans la fabrication et le montage (851-852) de produits métalliques	0,2	-	0,2	-	-	-	0,1	-	0,1
Trav. spéc. dans la fabric. le montage, l'instal. (853) et la rép. d'appareils électriques et électroniques	0,9	-	0,9	0,2	-	0,2	0,5	-	0,5
Trav. spéc. dans la fabric. le montage et la répar. (854) d'articles en bois	1,3	0,1	1,4	0,1	-	0,1	0,7	-	0,7
Trav. spéc. dans la confection, l'assemblage et la réparation d'art. en (855-856) text., fourrure, cuir	1,3	0,1	1,4	5,0	0,3	5,3	3,1	0,2	3,3
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc de plastique et de (857) produits similaires	0,2	-	0,2	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2
Mécaniciens et réparateurs (858)	7,0	0,5	7,5	0,1	-	0,1	3,7	0,2	3,9
Autres travailleurs spécialisés dans la fabrica-(859) tion, le mont. et la répar.	0,4	-	0,4	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2
Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs (871) assimilés	0,3	0,2	0,5	-	-	-	0,2	0,1	0,3
Monteurs, instal. et répar. de matériel électrique (873) d'éclair., communic. par fil	2,3	0,1	2,4	-	-	-	1,2	-	1,2

TABLEAU 1.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Autres travailleurs du bâtiment (878-879)	4,1	0,5	4,6	-	-	-	2,1	0,3	2,4
Personnel d'exploitation des transports aériens (911)	0,2	0,2	0,4	-	-	-	0,1	0,1	0,2
Personnel d'exploitation des transports ferroviaires (913)	0,3	-	0,3	-	-	-	0,1	-	0,1
Personnel de la navigation et travailleurs assimilés (915)	0,2	-	0,2	-	-	-	0,1	-	0,1
Personnel d'exploitation des transports routiers (917)	1,9	0,2	2,1	0,1	-	0,1	1,0	0,1	1,1
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (931)	0,3	0,3	0,6	0,1	-	0,1	0,3	0,1	0,3
Imprimeurs et travailleurs assimilés (951)	1,0	0,1	1,1	0,4	-	0,4	0,7	-	0,7
Mécaniciens de machines et d'installations fixes et trav. assimilés (953)	1,5	0,1	1,6	-	-	-	0,8	-	0,8
Travailleurs non classés ailleurs (991)	6,8	1,5	8,3	1,3	0,3	1,6	4,1	0,9	5,0
TOTAL	86,0	14,0	100,0	79,7	20,3	100,0	82,9	17,1	100,0

Pour l'ensemble des sortants du niveau secondaire, on remarque que ce sont les catégories sténographes et dactylographes (411), teneurs de livres (413), vendeurs de biens de consommation (513-514), autre personnel administratif et travailleurs assimilés (419), travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons (612), travailleurs spécialisés dans les services personnels (614), où on rencontre les fréquences d'emplois les plus élevées. Ces six catégories de travailleurs des "services" totalisent en fait 44% des emplois occupés par les sortants du niveau secondaire.

Du côté masculin, les fréquences les plus nombreuses se rencontrent chez les vendeurs de biens de consommation (513-514), les mécaniciens et réparateurs (858), les magasiniers, ordonnanciers et distributeurs (415), ainsi que chez les travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons (612). On pourrait ajouter également, les agriculteurs horticulteurs et éleveurs (718-719), les travailleurs de l'industrie des aliments et boissons (821-833), les travailleurs du bâtiment autres (878-879), les travailleurs spécialisés dans les services de protection (611), le personnel administratif non-classé ailleurs (419), les travailleurs spécialisés dans les services non-classés ailleurs (619), les façonneurs et formeurs de métal (833),

les monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil (873), le personnel d'exploitation des transports routiers (917). Ces occupations totalisent environ 58% des emplois occupés par les sortants masculins du niveau secondaire.

Du côté féminin, on retrouve les plus hautes fréquences chez le personnel spécialisé et auxilaire des soins infirmiers et thérapeutiques (313), les sténographes et dactylographes (411), les teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés (413), le personnel administratif non-classé ailleurs (419), les réceptionnistes (417), les vendeurs de biens de consommation (513-514), les travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons (612), les travailleurs spécialisés dans les services personnels (614), les travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, fourrure, cuir (855-856). Ces occupations totalisent près de 85% des emplois occupés par les sortants féminins du niveau secondaire.

TABLEAU 1.2

Statut scolaire

Occupation des sortants du niveau secondaire selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			TOTAL
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,4	0,1	0,6	0,2	0,1	0,3	-	-	-	0,9
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiq. (21)	0,7	0,3	1,0	0,6	0,1	0,7	-	-	-	1,7
Travailleurs spécialisés des sc. sociales et secteurs connexes (23)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
Enseignants et personnel assimilé (27)	0,2	0,1	0,3	0,1	-	0,1	-	-	-	0,4
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assim. (31)	0,9	0,7	1,6	2,1	0,1	2,2	-	-	-	3,7
Professionnels des domaines artistique et littéraire et pers.as. (33)	0,1	0,1	0,2	0,1	-	0,2	-	-	-	0,4
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,6	0,5	1,1	0,1	0,1	0,1	-	-	-	1,2
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	13,0	5,7	18,7	11,3	2,3	13,6	0,4	0,2	0,6	32,3
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	4,0	3,2	7,2	1,3	0,9	2,2	0,3	0,1	0,4	9,5
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	6,5	4,5	11,0	3,1	1,3	4,4	0,6	0,3	0,8	16,3
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	0,9	0,5	1,4	0,5	0,4	1,0	0,2	-	0,2	2,6
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1

TABLEAU 1.2 (suite)

Statut scolaire

Occupation des sortants du niveau secondaire selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			TOTAL
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	0,2	0,2	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1	-	0,1	0,7
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	-	-	-	0,2
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	1,9	1,6	3,5	1,1	0,8	1,8	0,5	0,1	0,6	6,0
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	0,2	0,3	0,6	0,9	0,5	1,4	0,3	-	0,3	2,4
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	1,7	2,2	4,0	2,9	1,1	4,0	0,5	0,2	0,7	9,0
Travailleurs du bâtiment (87)	0,9	0,8	1,7	1,3	0,5	1,8	0,3	-	0,3	3,9
Personnel d'exploitation des transports (91)	0,5	0,6	1,1	0,3	0,1	0,4	0,1	-	0,1	1,6
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-	0,4
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,2	0,6	0,8	0,4	0,2	0,6	0,1	0,1	0,1	1,6
Travailleurs non classés ailleurs (99)	1,8	1,4	3,2	0,7	0,5	1,3	0,2	0,1	0,3	5,0
TOTAL	35,1	23,8	58,9	27,3	9,1	36,4	3,5	1,2	4,7	100,0

Les sigles utilisées dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S. : Diplômés du secteur général du niveau secondaire

S.N.D.G.S. : Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire

D.P.L.S. : Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire

S.N.D.P.L.S. : Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire

D.P.C.S. : Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

S.N.D.P.C.S. : Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Pour l'ensemble du niveau secondaire, on remarque que le personnel administratif et les travailleurs assimilés (41), les travailleurs spécialisés dans les services (61), les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85), les travailleurs spécialisés dans la vente (51) totalisent 66% des emplois occupés par les sortants du niveau secondaire.

Au professionnel long, c'est le personnel administratif et travailleurs assimilés (41), les travailleurs spécialisés dans les services (61), les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85), qui monopolisent les plus hautes fréquences de la distribution des occupations. Ces occupations totalisent en fait environ 60% des emplois occupés par les sortants du secteur professionnel long du niveau secondaire.

Au professionnel court, ce sont de nouveau les catégories de personnel administratif et travailleurs assimilés (41), de travailleurs spécialisés dans les services (61), de travailleurs spécialisés dans la fabrication, de montage et de réparation (85) qui concentrent le plus d'emplois. A cela s'ajoutent le personnel spécialisé dans la vente (51), les travailleurs des industries de transformation (81-82), les usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83), les travailleurs du bâtiment (87). Ces occupations totalisent environ 78% des emplois occupés par les sortants du secteur professionnel court du niveau secondaire.

On remarque également que les travailleurs des industries de transformation (81-82), ainsi que les usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83) comptent

pour environ 20% du total des emplois occupés par les sortants du professionnel court. Ces mêmes catégories d'occupation ne comptent que pour environ 9% des emplois occupés par les sortants du professionnel long.

Au secteur général, ce sont de nouveau les catégories du personnel administratif et travailleurs assimilés (41), ainsi que les travailleurs spécialisés dans les services (61) qui regroupent le plus d'emplois. A cela s'ajoute le personnel spécialisé dans la vente (51). Ces trois catégories représentent environ 62% des emplois occupés par les sortants du secteur général du niveau secondaire.

Chapitre II

Occupations des sortants qui travaillaient à temps plein

TABLEAU 1.3

Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps plein									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,4	0,2	0,6	0,3	0,1	0,4	-	-	-	1,0
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,8	0,3	1,1	0,7	0,1	0,8	-	-	-	1,9
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
Enseignants et personnel assimilé (27)	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	-	-	-	0,2
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	0,3	0,5	0,8	1,6	0,1	1,7	-	-	-	2,5
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	-	0,1	0,1	0,1	-	0,2	-	-	-	0,3
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,5	0,4	0,9	0,1	-	0,1	-	-	-	1,0
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	13,8	5,3	19,0	12,1	2,2	14,3	0,4	0,1	0,5	33,0
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	4,0	2,9	6,9	1,2	0,8	2,1	0,3	0,1	0,4	9,0
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	5,9	4,0	9,9	3,2	1,3	4,6	0,6	0,2	0,8	15,4

TABLEAU 1.3 (suite)

Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps plein									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	0,8	0,5	1,3	0,6	0,4	1,0	0,2	-	0,2	2,5
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	0,2	0,3	0,4	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,8
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	-	-	-	0,2
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	1,9	1,5	3,4	1,1	0,9	2,0	0,5	0,1	0,6	6,1
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	0,3	0,4	0,7	1,1	0,5	1,6	0,3	-	0,3	2,8
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	1,9	2,5	4,4	3,4	1,2	4,6	0,6	0,3	0,9	10,3
Travailleurs du bâtiment (87)	1,0	0,9	1,8	1,5	0,5	2,0	0,3	-	0,3	4,2
Personnel d'exploitation des transports (91)	0,5	0,7	1,2	0,3	0,1	0,4	0,1	-	0,1	1,6
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	0,1	0,1	-	-	-	-	-	-	0,3

TABLEAU 1.3 (suite)

Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps plein									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.U.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,2	0,7	0,9	0,5	0,2	0,7	0,1	-	0,1	1,8
Travailleurs non classés ailleurs (99)	1,9	1,2	3,1	0,8	0,5	1,3	0,3	0,1	0,4	5,0
TOTAL	34,5	22,5	57,0	28,9	9,2	38,1	3,7	1,2	4,9	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Pour ceux qui travaillaient à temps plein, les catégories d'occupations qui totalisent pour l'ensemble des sortants du niveau secondaire, le pourcentage le plus élevé d'occupations soit environ 68% du total des emplois occupés par les sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein sont les suivantes: 41, 51, 61 et 85.

Au professionnel long, ces mêmes catégories de personnel (41, 51, 61 et 85) regroupent environ 67% du total des emplois occupés par les sortants du professionnel long qui travaillaient à temps plein. Il en est de même au professionnel court, les mêmes catégories (41, 51, 61 et 85) jouant à peu près le même rôle. Ces occupations pour ceux qui travaillaient à temps plein totalisent environ 53% des emplois occupés par les sortants du professionnel court. Enfin, au secteur général, les mêmes catégories d'occupations soit 41, 51, 61 et 85 regroupent environ 70% des emplois.

TABLEAU 1.4

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin								
	Travaillant à temps plein								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,7	0,2	0,9	0,3	0,1	0,4	-	-	-
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et math. (21)	1,4	0,4	1,8	1,1	0,2	1,3	-	-	-
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteur connexe (23)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Enseignants et personnel assimilé (27)	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-
Personne. médical, tech. de la santé et travailleurs assimilés (31)	-	0,6	0,6	0,3	-	0,3	-	-	-
Profes. des domaines artistiques et littéraire et personnel ass. (33)	-	0,2	0,2	0,2	-	0,2	-	-	-
Travailleurs spécialisé des sports et loisirs (37)	0,3	0,3	0,6	0,1	0,1	0,2	-	-	-
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	5,1	3,5	8,5	1,4	0,7	2,1	0,5	0,2	0,7
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	5,2	4,1	9,3	1,7	0,9	2,6	0,5	0,1	0,6
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	6,6	3,5	10,1	2,0	1,0	3,0	0,7	0,2	0,9
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	1,5	0,9	2,5	1,0	0,8	1,9	0,4	0,1	0,4
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1.4 (suite)

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin travaillant à temps plein								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	0,3	0,5	0,8	0,4	0,1	0,5	0,1	0,1	0,3
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	0,2	-	0,2	0,1	-	0,2	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	2,6	2,2	4,8	1,8	1,2	3,0	0,8	0,2	1,1
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	0,6	0,7	1,3	2,1	1,0	3,1	0,6	0,1	0,7
Travailleurs spécialisés dans la fab. le montage et la répar. (85)	2,6	2,8	5,4	4,4	1,6	6,1	0,9	0,4	1,2
Travailleurs du bâtiment (87)	1,9	1,6	3,5	2,8	1,0	3,8	0,6	0,1	0,7
Personnel d'exploitation des transports (91)	1,0	1,2	2,2	0,5	0,1	0,7	0,2	-	0,2
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	0,2	0,3	0,1	-	0,1	-	-	0,1
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,2	1,3	1,5	0,9	0,4	1,2	0,1	0,1	0,2
Travailleurs non-classés ailleurs (99)	3,1	1,8	4,9	1,2	0,8	2,0	0,4	0,2	0,6
TOTAL	33,4	26,3	59,7	22,4	10,2	32,7	5,9	1,8	7,6

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long, du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Pour les travailleurs masculins du professionnel long qui travaillaient à temps plein, les concentrations d'emplois les plus fortes se retrouvent chez les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85), les travailleurs du bâtiment (87), les usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83), les travailleurs des industries de transformation (81-82), les travailleurs spécialisés dans les services (61) le personnel administratif (41), et les travailleurs spécialisés dans la vente (51). Ces catégories

d'occupations totalisent environ 72% des emplois détenus par les sortants masculins du professionnel long qui travaillaient à temps plein.

Au professionnel court, ce sont également ces catégories des travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85), les travailleurs du bâtiment (87), les usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83), les travailleurs des industries de transformation (81-82), ainsi que les travailleurs spécialisés dans les services (61), le personnel administratif (41) et les travailleurs spécialisés dans la vente (51) qui regroupent le plus d'emplois parmi les garçons qui travaillaient à temps plein. On y retrouve au total environ 77% des emplois.

Les différences qu'on observent avec le professionnel long résultent du fait qu'on retrouve au professionnel court une proportion beaucoup plus forte (258%) de travailleurs forestiers et de bûcherons, et de manutentionnaires et travailleurs assimilés (430%). On remarque aussi l'absence des sortants du professionnel court du champ des emplois de direction et de certains types d'emplois qualifiés, soit de 11 à 37.

TABLEAU 1.5

Occupation des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin								
	Travaillant à temps plein								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Directeurs, administrateurs et personnel assimilés (11)	-	0,2	0,2	0,3	0,1	0,4	-	-	-
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,2	0,2	0,4	0,2	-	0,3	-	-	0,1
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Enseignants et personnel assimilé (27)	0,1	-	0,2	0,1	-	0,1	-	-	-
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	0,6	0,4	1,0	3,0	0,1	3,1	-	-	-
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,7	0,4	1,2	-	-	-	-	-	-
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	23,2	7,2	30,5	23,7	3,8	27,5	0,3	-	0,4
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	2,7	1,6	4,3	0,7	0,7	1,4	0,1	-	0,1
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	5,1	4,6	9,6	4,6	1,7	6,2	0,5	0,2	0,7
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1.5 (suite)

Occupation des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin — Travaillant à temps plein								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.3.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	1,0	0,8	1,7	0,5	0,4	0,9	-	-	-
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	1,1	2,3	3,4	2,2	0,8	2,9	0,3	0,1	0,5
Travailleurs du bâtiment (87)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel d'exploitation des transports (91)	-	0,1	0,1	-	-	-	-	-	-
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	-	-	-
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,6	0,5	1,1	0,3	0,3	0,5	0,1	-	0,1
TOTAL	35,7	18,4	54,1	35,9	8,1	44,0	1,4	0,5	1,9

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Pour les travailleurs féminins du secteur professionnel long de niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, les concentrations d'emplois se retrouvent chez le personnel administratif et travailleurs assimilés (41), les travailleurs spécialisés dans les services (61) et le personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31). Ces occupations totalisent environ 84% des emplois détenus par les sortants féminins du secteur professionnel long.

Au secteur professionnel court, on retrouve ces sortants dans les groupes des travailleurs administratifs (41), des travailleurs des services (61), ainsi que chez les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85). Au total, ces occupations comptent pour environ 84% du total des emplois occupés par les sortants féminins du secteur professionnel court qui travaillaient à temps plein.

Au secteur général, les emplois des sortants féminins se retrouvent également fortement concentrés chez le personnel administratif (41), les travailleurs des services (61) et les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85). Ces occupations totalisent environ 81% des emplois détenus par les filles du secteur général du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein. Il n'y a donc, si on ne tient compte que de ces trois catégories, qu'une différence d'environ 3% entre le secteur général et le professionnel court pour ce qui est des emplois occupés par des sortants féminins.

Au secteur professionnel long, ces trois occupations (41, 61, 85) regroupent environ 83% des emplois.

Chapitre III

Occupations des sortants qui travaillaient à temps partiel

TABLEAU 1.6

Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps partiel									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,5	-	0,5	-	-	-	-	-	-	0,5
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,1	0,3	0,3	0,2	0,3	0,5	-	-	-	0,8
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	0,2	0,1	0,2	-	0,1	0,1	-	-	-	0,3
Enseignants et personnel assimilé (27)	0,9	0,5	1,4	-	-	-	-	-	-	1,3
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	3,9	1,2	5,2	4,4	0,1	4,4	-	-	-	9,4
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	0,5	0,1	0,6	0,1	0,1	0,2	-	-	-	0,8
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	1,1	1,0	2,1	0,2	0,2	0,4	-	-	-	2,4
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	9,1	8,0	17,1	7,4	2,8	10,2	0,4	0,4	0,8	28,9
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	3,9	4,8	8,7	1,5	1,4	3,0	0,3	0,2	0,5	12,1
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	9,5	6,9	16,4	2,3	1,2	3,5	0,5	0,5	1,0	20,7

TABLEAU 1.6 (suite)

Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps partiel									
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			TOTAL
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	1,4	0,7	2,1	0,3	0,3	0,6	0,1	-	0,1	2,8
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	0,5	-	0,5	-	-	-	-	-	-	0,5
Travailleurs forestiers e. bûcherons (75)	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2	-	-	-	0,4
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	2,3	1,9	4,2	0,8	0,4	1,2	0,4	-	0,4	5,5
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	-	0,1	0,5
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	0,8	0,8	1,7	0,6	0,5	1,1	0,2	-	0,2	3,0
Travailleurs du bâtiment (87)	0,8	0,4	1,1	0,6	0,2	0,8	0,3	-	0,3	2,3
Personnel d'exploitation des transports (91)	0,7	0,1	0,8	0,2	0,1	0,3	-	0,1	0,1	1,2
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	0,1	0,7	0,8	-	-	-	-	-	-	0,8

TABLEAU 1.6 (suite)

Occupation des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps partiel									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	-	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	-	0,2	0,3	0,6
Travailleurs non classés ailleurs (99)	1,6	2,3	3,9	0,5	0,7	1,2	0,2	-	0,2	5,2
TOTAL	38,0	30,0	67,9	19,6	8,6	28,1	2,5	1,5	3,9	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Chez les sortants du secteur professionnel long qui travaillaient à temps partiel, on retrouve principalement du personnel administratif (41), de la santé (31), des services (61), et de la vente (51). Ces quatre occupations totalisent 75% des emplois. Au professionnel court c'est la même situation, sauf pour le personnel de la santé. Les trois autres occupations (41, 51, 61) totalisent environ 60% des emplois.

Au secteur général, c'est la même situation qu'au professionnel long qui prévaut, les quatre occupations mentionnées précédemment (31, 41, 51, 61) totalisent environ 70% des emplois. La part des emplois de la vente (51) et surtout des services (61) est toutefois proportionnellement plus élevée dans ce secteur. La part du personnel administratif (41) et surtout du personnel de la santé (31) est par contre moins élevée.

TABLEAU 1.7

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin								
	Travaillant à temps partiel								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.LS	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.CS.	TOTAL
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	1,2	-	1,2	-	-	-	-		-
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et math. (21)	-	0,1	0,1	0,4	0,2	0,6	-	-	-
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et sect. connexe (23)	0,4	0,2	0,6	-	-	-	-	-	-
Enseignants et personnel assimilé (27)	-	1,2	1,2	-	-	-	-	-	-
Personnel médical, tech. de la santé et travailleurs assimilés (31)	0,6	-	0,6	0,3	-	0,3	-	-	-
Protes. des domaines artistiques et littér. et personnel ass. (33)	-	0,2	0,2	0,3	-	0,3	-	-	-
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,7	1,1	1,8	0,4	0,3	0,6	-	-	-
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	5,1	6,5	11,6	0,6	0,9	1,5	0,3	0,8	1,2
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	2,7	6,6	9,3	1,8	1,8	3,6	0,4	0,5	0,8
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	5,8	6,8	12,6	2,2	0,8	3,0	0,4	0,9	1,2
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	2,1	1,6	3,6	0,8	0,7	1,5	0,2	0,1	0,3
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	1,1	-	1,2	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1.7 (suite)

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin — Travaillant à temps partiel								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	0,2	0,1	0,3	0,4	0,1	0,5	-	-	-
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travail. assimilés (77)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	5,4	4,3	9,7	1,0	0,9	1,9	0,9	0,1	1,0
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	0,2	0,2	0,4	0,2	0,6	0,3	-	0,3
Travailleurs spécialisés dans la fab. le montage et la répar. (85)	1,0	1,3	2,3	1,2	1,0	2,2	0,2	0,1	0,3
Travailleurs du bâtiment (87)	1,8	0,9	2,7	1,3	0,6	1,9	0,7	-	0,7
Personnel d'exploitation des transports (91)	1,6	0,2	1,9	0,5	0,3	0,8	-	0,1	0,1
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	0,2	1,6	1,8	0,1	-	0,1	-	-	-
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	-	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,6	0,7
Travailleurs non-classés ailleurs (99)	2,7	4,9	7,6	1,0	1,4	2,4	0,5	0,1	0,5
TOTAL	32,9	37,9	70,7	13,0	9,3	22,3	3,9	3,0	7,0

TABLEAU 1.8

Occupation des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin								
	Travaillant à temps partiel								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3	0,3	-	-	-
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	-	-	-	-	0,1	0,1	-	-	-
Enseignants et personnel assimilé (27)	1,5	-	1,5	-	0,1	0,1	-	-	-
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	6,4	2,1	8,5	7,3	0,1	7,4	-	-	-
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	0,9	-	0,9	-	0,1	0,1	-	-	-
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	1,4	0,9	2,2	-	0,2	0,2	-	-	-
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	12,0	9,1	21,1	12,3	4,1	16,4	0,5	0,1	0,6
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	4,8	3,5	8,3	1,3	1,2	2,5	0,2	-	0,2
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	12,1	7,0	19,2	2,4	1,4	3,9	0,6	0,2	0,8
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	1,0	0,1	1,1	-	-	-	-	-	-
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1.8 (suite)

Occupation des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin								
	Travaillant à temps partiel								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	-	0,1	0,1	0,5	0,1	0,6	-	-	-
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	0,7	0,5	1,2	0,2	0,1	0,3	0,1	-	0,1
Travailleurs du bâtiment (87)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel d'exploitation des transports (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	-	-	-	-	0,1	0,1	-	-	-
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,8	0,5	1,2	0,1	0,1	0,3	-	-	-
TOTAL	41,7	24,2	65,9	24,3	8,0	32,4	1,4	0,3	1,7

En ce qui concerne les emplois occupés à temps partiel par les garçons, on remarque que les sortants du secteur professionnel long se retrouvent avec plus ou moins de variations dans de multiples occupations. Au secteur professionnel court, on dénote une certaine concentration dans les emplois administratifs, des services et de la vente (41 , 51, 61) dans les industries de transformation (81-82), le bâtiment (87) ainsi que chez les conducteurs de machines (95). Enfin, au secteur général, les emplois se retrouvent fortement concentrés dans les occupations administratives, de la vente et des services (31, 41, 61) ainsi que dans les industries de transformation (81-82) cela totalisant environ 61% du total des emplois à temps partiel occupés par les sortants masculins du secteur général.

Les filles du secteur général et du secteur professionnel long se retrouvent avec quelques variations selon qu'il s'agit d'un secteur ou de l'autre, dans les mêmes occupations principales, soit 31, 41, 51 et 61 pour le secteur général et 31 et 41 pour le secteur professionnel long.

Deuxième partie

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire

Chapitre IV

Ensemble des sortants du niveau secondaire

TABLEAU 1.9

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble de sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)		Masculin			Féminin			Ensemble		
		Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Fermes	(111)	3,3	0,4	3,7	0,1	0,3	0,4	1,8	0,4	2,2
Services annexes de l'agriculture	(112)	1,5	0,2	1,7	0,1	-	0,1	0,8	0,1	0,9
Abattage	(121)	0,3	0,1	0,3	-	-	-	0,1	-	0,1
Services forestiers	(122)	0,8	-	0,8	0,1	0,0	0,1	0,5	-	0,5
Pêche	(131)	-	-	0,1	-	-	-	-	-	0,1
Services de la pêche	(132)	0,1	0,1	0,2	-	-	-	-	0,1	0,1
Mines métalliques	(141)	0,3	-	0,3	-	-	-	0,1	-	0,1
Combustibles minéraux	(142)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Mines non métalliques sauf mines de charbon	(143)	0,3	-	0,3	-	-	-	0,1	-	0,1
Services miniers	(145)	0,4	-	0,4	-	-	-	0,2	-	0,2
Industrie des aliments et boissons	(151)	3,7	0,8	4,5	1,4	0,4	1,8	2,7	0,7	3,4

TABLEAU 1.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble de sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Industrie du tabac (155)	0,1	0,2	0,2	0,2	-	0,2	0,1	0,1	0,2
Industrie du caoutchouc (156)	0,7	-	0,7	0,2	-	0,2	0,5	-	0,5
Industrie du cuir (157)	0,3	-	0,3	0,8	-	0,8	0,5	-	0,5
Industrie du textile (158)	2,0	-	2,0	1,8	0,4	2,2	1,9	0,2	2,1
Bonneterie (161)	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2
Industrie du vêtement (162)	1,0	0,1	1,1	5,0	0,2	5,2	3,0	0,1	3,1
Industrie du bois (163)	3,6	0,2	3,8	0,4	-	0,4	2,0	0,1	2,1
Industrie du meuble et des articles d'ameublement (164)	2,2	-	2,2	0,4	-	0,4	1,3	-	1,3
Industrie du papier et produits connexes (165)	1,3	0,3	1,6	0,5	-	0,5	0,9	0,2	1,1
Imprimerie, édition et industrie connexes (166)	1,5	0,1	1,6	1,2	0,2	1,4	1,4	0,1	1,5
Industrie métallique primaire (167)	1,7	0,1	1,8	0,3	-	0,3	1,0	0,1	1,1

TABLEAU 1.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble de sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Industrie des produits métalliques (168)	0,9	0,1	1,0	0,4	-	0,4	0,7	-	0,7
Industrie de la machinerie (169)	1,2	-	1,2	0,2	-	0,2	0,7	-	0,7
Industrie du matériel de transport (170)	2,0	-	2,0	0,6	-	0,6	1,3	-	1,3
Industrie des appareils électriques (172)	0,8	-	0,8	0,8	-	0,8	0,8	-	0,8
Industrie des produits minéraux non métalliques (173)	0,8	-	0,8	0,4	-	0,4	0,6	-	0,6
Industrie des dérivés du pétrole et du charbon (175)	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1
Industrie chimique (176)	1,4	0,2	1,6	0,8	0,1	0,9	1,1	0,1	1,2
Industries manufacturières diverses (177)	0,9	0,1	1,0	0,7	0,1	0,8	0,8	0,1	0,9
Industrie de la construction (181-182)	3,6	0,6	4,2	0,7	-	0,7	2,1	0,3	2,4
Transport (191)	4,0	0,3	4,3	1,0	-	1,0	2,5	0,2	2,7
Entreposage (193)	0,5	-	0,5	0,3	-	0,3	0,4	-	

TABLEAU 1.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble de sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)		Masculin			Féminin			Ensemble		
		Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Communications	(194)	1,1	-	1,1	2,1	0,2	2,3	1,6	0,1	1,7
Electricité, gaz et eau	(195)	2,2	-	2,2	1,1	0,0	1,1	1,7	-	1,7
Commerce de gros	(221)	1,9	0,1	2,0	1,1	-	1,1	1,5	-	1,5
Commerce de détail	(224)	16,0	4,2	20,2	10,4	4,9	15,3	13,4	4,5	17,9
Etablissements financiers	(231)	0,2	-	0,2	9,2	0,9	10,1	4,7	0,4	5,1
Assurances et immeubles	(232)	0,5	-	0,5	5,0	0,1	5,1	2,7	0,1	2,8
Enseignement et services connexes	(241)	1,3	0,4	1,7	1,4	0,6	2,0	1,3	0,5	1,8
Santé et oeuvres de bienfaisance	(242)	2,1	0,4	2,6	5,3	3,7	9,0	3,7	2,0	5,7
Cinématographie et services récréatifs	(244)	0,8	0,2	1,1	1,1	0,4	1,5	1,0	0,3	1,3
Services fournis aux entreprises	(245)	0,8	-	0,8	2,2	-	2,2	1,5	-	1,5
Services personnels	(246)	7,3	2,9	10,2	14,5	5,5	20,0	10,9	4,2	15,1

TABLEAU 1.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble de sortants du niveau secondaire selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Services divers (247)	3,4	0,6	4,0	2,1	0,4	2,5	2,7	0,5	3,2
Administration publique (250-51-52)	6,0	1,2	7,2	4,9	2,0	6,9	5,4	1,6	7,0
TOTAL	86,0	14,0	100,0	79,7	20,3	100,0	82,9	17,1	100,0

Pour l'ensemble des sortants du niveau secondaire, on remarque que les secteurs industriels d'embauche où il y a les plus fortes concentrations d'emplois se retrouvent dans le commerce de détail (224), les services personnels (246), l'administration publique (250-51-52), la santé (242), les établissements financiers (231), l'industrie des aliments et boissons (151), l'industrie du vêtement (162), et les services divers (247). On retrouve dans l'ensemble de ces secteurs environ 57% des emplois.

Si on ajoute à cela l'agriculture (111), l'industrie du textile (158), du bois (163), de la construction (181-182), du transport (191), des assurances et immeubles (232), secteurs qui se situent tous entre 2% et 3% de l'effectif total, on regroupe alors environ 72% des emplois.

Du côté masculin, on retrouve les principales concentrations d'emplois dans le commerce de détail (224) les services personnels (246), l'administration publique (250-51-52), l'industrie des aliments et boissons (151), du transport (191), de la construction (181-182), du bois (163), les services divers (247) et l'agriculture (111). Ces secteurs totalisent environ 58% des emplois.

Si on ajoute à cela le textile (158), le meuble et les articles d'ameublement (164), l'industrie du matériel de transport (170), l'électricité, le gaz et l'eau (195), le commerce de gros (221) et la santé (242), on regroupe alors environ 71% des emplois.

Du côté féminin, on retrouve les principales concentrations d'emplois dans les services personnels (246), le commerce de détail (224), les établissements financiers (231), la santé (242), l'administration publique (250-51-52), l'industrie du vêtement (162), les assurances et immeubles (232). Ces secteurs totalisent environ 72% des emplois occupés par des filles. En y ajoutant le textile (158), les communications (194), les services fournis aux entreprises (245) et les services divers, on regroupe alors environ 81% des emplois.

TABLEAU 1.10

Statut scolaire

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			TOTAL (secondaire)
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Agriculture (11)	1,2	0,6	1,8	0,5	0,6	1,1	0,2	0,1	0,3	3,1
Forestage (12)	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,3	0,1	-	0,1	0,7
Pêche et trappage (13)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,2
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	0,2	0,1	0,4	0,2	-	0,2	-	-	-	0,6
Industrie manufacturière(15-16-17)	7,0	5,6	12,7	6,0	2,4	8,5	1,2	0,5	1,7	23,6
Industrie de la construction (18)	0,6	0,4	1,0	0,9	0,3	1,2	0,2	-	0,2	2,5
Transports, communications et autres services (19)	2,3	1,7	4,0	1,9	0,5	2,4	0,2	0,1	0,2	6,5
Commerce (22)	6,3	5,6	11,9	4,3	2,1	6,4	0,7	0,2	0,9	19,3
Finances, assurances et immeuble (23)	3,5	0,5	3,9	3,5	0,5	4,1	0,1	-	0,1	7,9
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	11,0	7,7	18,8	7,6	2,0	9,6	0,6	0,3	0,9	28,8

TABLEAU 1.10 (suite)

Statut scolaire

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			TOTAL (secondaire)
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Administration publique et défense nationale (25)	2,5	1,7	4,2	2,1	0,6	2,6	0,2	0,1	0,2	7,0
TOTAL	35,1	23,8	58,9	27,3	9,1	36,4	3,5	1,2	4,7	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Pour l'ensemble du niveau secondaire, on remarque que les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24), l'industrie manufacturière (15-16-17) et le commerce (22) constituent les trois catégories d'activités qui regroupent le plus d'emplois. Cela totalise en fait environ 72% des emplois.

Au secteur professionnel long, les concentrations les plus importantes d'emplois se retrouvent dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels

(24), l'industrie manufacturière (15-16-17) et le commerce (22). Cela totalise environ 67% des emplois occupés par des sortants du professionnel long.

Au secteur professionnel court, les concentrations se remarquent dans les mêmes secteurs qu'au professionnel long (15, 16, 17, 22, 24). Cela totalise environ 75% des emplois détenus par des sortants du professionnel court.

Au secteur général, de nouveau les mêmes secteurs d'emplois sont impliqués et totalisent alors environ 74% des emplois. C'est toutefois dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24) et dans le commerce (22) qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux en comparaison avec ceux du secteur professionnel.

Chapitre V

Secteurs industriels d'embauche des sortants qui travaillaient à temps plein

TABLEAU 1.11

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps plein									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Agriculture (11)	1,2	0,5	1,8	0,6	0,6	1,2	0,2	0,1	0,3	3,1
Forestage (12)	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,3	0,1	-	0,1	0,8
Pêche et trappage (13)	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	0,3	0,2	0,4	0,2	0,1	0,3	-	-	-	0,7
Industrie manufacturière (15-16-17)	7,5	6,5	14,0	6,9	2,7	9,6	1,4	0,5	1,9	26,2
Industrie de la construction (18)	0,6	0,4	1,0	0,9	0,3	1,3	0,2	-	0,2	2,6
Transports, communications et autres services (19)	2,7	2,0	4,7	2,1	0,6	2,7	0,2	0,1	0,3	7,5
Commerce (22)	5,9	4,7	10,6	4,4	1,9	6,3	0,8	0,2	1,0	17,9
Finances, assurances et immeuble (23)	4,0	0,5	4,5	4,1	0,5	4,6	0,1	-	0,1	8,9
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	9,5	6,4	15,9	7,2	1,9	9,1	0,6	0,3	0,8	25,6

TABLEAU 1.11 (suite)

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps plein									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Administration publique et défense nationale (25)	2,5	1,4	3,8	2,0	0,5	2,6	0,2	0,1	0,2	6,6
TOTAL	35,1	22,9	57,0	28,9	9,2	38,1	3,7	1,2	4,9	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Pour l'ensemble des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, l'industrie manufacturière (15-16-17), les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24) totalisent environ 70% des emplois.

Au secteur professionnel long, on remarque de nouveau l'importance de l'industrie manufacturière, des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels ainsi que du commerce. Ces trois secteurs

totalisent environ 66% des emplois des sortants du professionnel long. Le secteur de la finance, des assurances et de l'immeuble y joue aussi un rôle non négligeable, avec 12% du total des emplois des sortants du professionnel long. On arrive ainsi à un total qui regroupe environ 78% des emplois.

Au professionnel court, c'est surtout l'industrie manufacturière qui intègre les sortants puisque près de 39% des sortants y travaillaient à temps plein comparativement à 25% pour le professionnel long et à 25% également pour le secteur général. Si on ajoute à ce secteur ceux du commerce et des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, on obtient environ 75% des emplois des sortants du professionnel court.

Au secteur général, ces trois mêmes secteurs, industrie manufacturière, commerce et services sociaux, commerciaux et industriels, totalisent environ 71% des emplois.

TABLEAU 1.12

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin								
	Travaillant à temps plein								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Agriculture (11)	2,2	1,0	3,3	1,0	1,0	2,0	0,4	0,1	0,6
Forestage (12)	0,1	0,4	0,6	0,4	0,1	0,5	0,2	0,1	0,3
Pêche et trappage (13)	0,1	0,1	0,1	-	-	0,1	-	-	-
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	0,5	0,3	0,8	0,4	0,1	0,5	-	-	-
Industrie manufacturière (15-16-17)	7,8	8,3	16,1	7,3	3,5	10,7	2,2	0,6	2,9
Industrie de la construction (18)	1,1	0,4	1,5	1,7	0,6	2,3	0,3	0,1	0,4
Transports, communications et autres services (19)	3,0	2,9	5,9	2,2	0,8	3,0	0,3	0,2	0,5
Commerce (22)	6,6	6,0	12,6	4,7	2,1	6,8	1,3	0,3	1,6
Finances, assurances et immeuble (23)	0,7	-	0,7	0,2	-	0,2	-	-	-
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	8,1	5,7	13,8	2,9	1,4	4,3	0,7	0,3	1,0
Administration publique et défense nationale (25)	3,1	1,5	4,6	1,5	0,6	2,1	0,3	0,1	0,4
TOTAL	33,4	26,3	59,7	22,4	10,2	32,7	5,9	1,8	7,6

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Du côté masculin, au secteur professionnel long, l'industrie manufacturière à elle seule compte pour environ le tiers des emplois. Si on ajoute le commerce et les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, on regroupe alors deux tiers des emplois.

Au professionnel court, l'industrie manufacturière compte pour environ 38% du total des emplois. Les trois mêmes secteurs que ceux mentionnés précédemment pour le professionnel long (15, 16, 17, 22, 24) regroupent environ 72% des emplois.

Au secteur général, ces trois mêmes secteurs d'embauche comptent pour environ 71% du total des emplois occupés par les sortants de ce secteur. L'industrie manufacturière compte tout de même pour environ le quart des emplois dans le cas des sortants du secteur général.

TABLEAU 1.13

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin								
	Travaillant à temps plein								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Agriculture (11)	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,3	-	-	-
Forestage (12)	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	-	-	-
Pêche et trappage (13)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie manufacturière (15-16-17)	7,2	4,4	11,6	6,6	1,8	8,4	0,5	0,2	0,7
Industrie de la construction (18)	0,1	0,4	0,5	0,2	-	0,2	-	-	-
Transports, communications et autres services (19)	2,4	1,0	3,4	2,0	0,3	2,4	-	-	-
Commerce (22)	5,1	3,4	8,4	4,0	1,8	5,8	0,3	-	0,3
Finances, assurances et immeuble (23)	7,6	1,0	8,6	8,3	1,1	9,4	0,1	-	0,1
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	11,1	7,2	18,3	12,0	2,4	14,4	0,5	0,2	0,7
Administration publique et défense nationale (25)	1,8	1,2	3,0	2,6	0,5	3,1	0,1	-	0,1
TOTAL	35,7	18,4	54,1	35,9	8,1	44,0	1,4	0,5	1,9

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Les filles du secteur professionnel long se retrouvent principalement dans le secteur des services sociaux, commerciaux, indutriels et personnels (24) qui comptent pour environ le tiers des emplois. Les finances, les assurances et l'immeuble (23), l'industrie manufacturière ainsi que le commerce (22) ajoutés à cela font qu'au total, on retrouve environ 86% des emplois dans ces trois secteurs d'embauche.

Au professionnel court, l'industrie manufacturière compte autant pour les filles que les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24). On retrouve environ 37% des emplois dans chacun de ces secteurs d'activités. Avec le commerce (22) cela totalise environ 90% des emplois occupés par ces sortants.

Au secteur général, les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24) comptent pour environ le tiers des emplois. L'industrie manufacturière, les finances, les assurances et l'immeuble (23) ainsi que le commerce (22) ajoutés au premier secteur mentionné totalisent environ 87% des emplois occupés par ces sortants.

Chapitre VI

Secteurs industriels d'embauche

des sortants qui travaillaient à temps partiel

TABLEAU 1.14

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps partiel									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Agriculture (11)	1,1	0,7	1,7	0,3	0,7	1,0	0,1	-	0,1	2,8
Forestage (12)	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	-	-	-	0,3
Pêche et trappage (13)	0,5	-	0,5	-	-	-	-	-	-	0,5
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	-	0,1	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
Industrie manufacturière(15-16-17)	5,0	1,9	6,9	1,9	1,0	2,9	0,7	0,5	1,2	11,1
Industrie de la construction (18)	0,3	0,3	0,7	0,6	0,2	0,8	0,2	-	0,2	1,7
Transports, communications et autres services (19)	0,7	0,1	0,8	0,6	0,2	0,8	-	0,1	0,1	1,8
Commerce (22)	8,4	9,7	18,0	3,6	2,9	6,4	0,4	0,4	0,8	25,9
Finances, assurances et immeuble (23)	1,3	0,3	1,5	1,0	0,5	1,5	-	-	-	2,9
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	18,1	13,9	31,9	9,2	2,5	11,7	0,7	0,4	1,1	43,9

TABLEAU 1.14 (suite)

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Travaillant à temps partiel									TOTAL
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT			
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL	
Administration publique et défense nationale (25)	2,8	3,0	5,8	2,1	0,7	2,8	0,3	-	0,3	9,0
TOTAL	38,0	30,0	67,9	19,6	8,6	28,1	2,5	1,5	3,9	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.S.	:	Diplômés du secteur général du niveau secondaire
S.N.D.G.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau secondaire
D.P.L.S.	:	Diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
S.N.D.P.L.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel long du niveau secondaire
D.P.C.S.	:	Diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire
S.N.D.P.C.S.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel court du niveau secondaire

Les emplois à temps partiel se rencontrent principalement pour l'ensemble des sortants du secondaire dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24), ainsi que dans le commerce (22), puisqu'on y retrouve environ 70% des emplois.

Au professionnel long, ces deux mêmes secteurs regroupent environ 65% des emplois tandis qu'au secteur général, ils comptent pour environ 73% des emplois à temps partiel.

Au professionnel court, l'industrie manufacturière occupe une part relative plus importante avec environ 31% des emplois à temps partiel, comparativement à 10% pour le professionnel long et 10% également pour le secteur général.

TABLEAU 1.15

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin								
	Travaillant à temps partiel								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Agriculture (11)	1,2	1,0	2,1	0,8	1,6	2,4	0,1	0,1	0,2
Forestage (12)	0,2	-	0,2	0,2	0,1	0,3	0,1	-	0,1
Pêche et trappage (13)	1,1	-	1,2	-	-	-	-	-	-
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	0,1	0,2	0,3	-	0,1	0,1	-	-	-
Industrie manufacturière(15-16-17)	7,3	2,4	9,6	2,4	1,4	3,8	1,6	1,3	3,0
Industrie de la construction (18)	0,8	0,8	1,6	1,2	0,4	1,6	0,4	-	0,4
Transports, communications et autres services (19)	1,0	-	1,0	0,8	0,4	1,2	-	0,2	0,3
Commerce (22)	7,4	14,4	21,8	3,2	3,5	6,6	0,6	0,7	1,3
Finances, assurances et immeuble (23)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	11,3	15,0	26,3	3,5	1,6	5,1	0,5	0,8	1,3
Administration publique et défense nationale (25)	3,0	3,5	6,4	0,8	0,3	1,1	0,6	-	0,6
TOTAL	32,8	37,9	70,7	13,0	9,3	22,3	3,9	3,0	7,0

TABLEAU 1.16

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau secondaire qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin								
	Travaillant à temps partiel								
	SECTEUR GENERAL			PROFESSIONNEL LONG			PROFESSIONNEL COURT		
	D.G.S.	S.N.D.G.S.	TOTAL	D.P.L.S.	S.N.D.P.L.S.	TOTAL	D.P.C.S.	S.N.D.P.C.S.	TOTAL
Agriculture (11)	1,0	0,5	1,5	-	-	-	-	-	-
Forestage (12)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pêche et trappage (13)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie manufacturière (15-16-17)	3,3	1,5	4,8	1,6	0,6	2,4	0,1	-	0,1
Industrie de la construction (18)	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Transports, communications et autres services (19)	0,5	0,1	0,6	0,5	-	0,5	0,1	-	0,1
Commerce (22)	9,0	6,3	15,3	3,8	2,5	6,3	0,3	0,1	0,4
Finances, assurance et immeuble (23)	2,2	0,4	2,6	1,7	0,9	2,6	0,1	-	0,1
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	22,9	13,0	36,0	13,3	3,1	16,3	0,8	0,2	1,0
Administration publique et défense nationale (25	2,7	2,6	5,3	3,0	1,0	4,0	-	-	-
TOTAL	41,7	24,2	65,9	24,3	8,0	32,4	1,4	0,3	1,7

Du côté masculin, la part de l'industrie manufacturière dans les emplois à temps partiel augmente puisque dans leur cas, elle représente au professionnel long 17% du total au lieu de 10% en moyenne. Au professionnel court, cette même proportion s'accroît à environ 43% du total au lieu de 30% en moyenne. Au secteur général enfin cette proportion atteint environ 14% du total au lieu de 10% en moyenne.

Du côté féminin, c'est la part relative des finances, des assurances et de l'immeuble (23) qui s'accroît le plus dans les emplois à temps partiel puisqu'elle augmente de 80% dans le cas des sortants du secteur général et qu'elle s'accroît de 50% pour les sortants du secteur professionnel long.

Conclusion

En conclusion de ces deux premières parties qui traitent des occupations et des secteurs d'embauche des sortants du niveau secondaire, deux points majeurs méritent de retenir l'attention. Premièrement au niveau secondaire on remarque que les sortants du secteur général travaillent proportionnellement plus à temps partiel que les sortants du secteur professionnel. En effet, dans le cas des sortants du secteur général du niveau secondaire, la proportion des sortants qui travaillent à temps partiel augmente à 67.9% pour ceux qui travaillent à temps partiel en comparaison de 57.0% pour ceux qui travaillent à temps plein. C'est donc une différence en plus d'environ 20% pour ceux qui travaillent à temps partiel par rapport à ceux qui travaillent à temps plein.

Au secteur professionnel long du niveau secondaire au contraire, la proportion des sortants qui travaillent à temps partiel diminue à 28.1% pour ceux qui travaillent à temps partiel en comparaison de 38.1%

pour ceux qui travaillent à temps plein. C'est donc une différence en moins d'environ 26.1% pour ceux qui travaillent à temps partiel par rapport à ceux qui travaillent à temps plein.

Le second point majeur à retenir est que les filles travaillent plus à temps partiel que les garçons. On remarque que 14% des garçons de l'ensemble des secteurs du niveau secondaire travaillent a temps partiel alors que c'est le cas pour environ 20% des filles, du même niveau. En proportion des garçons qui travaillent à temps partiel, c'est donc environ 45% plus que les filles se retrouvent dans la situation de travailleur à temps partiel.

Cette constatation générale touchant le travail à temps partiel varie toutefois selon le secteur de formation. Au secteur général, les garçons se retrouvent plus souvent que les filles dans la situation de travailleurs à temps partiel, soit dans une proportion de 70,7% pour les garçons en comparaison de 65,9% pour les filles. C'est au secteur professionnel long du niveau secondaire que la représentation des filles

dans des emplois à temps partiel est proportionnellement plus élevée puisque, 32,4% des filles se retrouvent dans cette situation en comparaison de 22,3% des garçons qui sont dans le même cas. Au professionnel court, ce sont de nouveau les garçons que l'on retrouve proportionnellement plus que les filles dans des emplois à temps partiel puisque 7% des garçons sont dans cette situation en comparaison de 1.7% des filles.

En somme, la proportion des garçons dans des emplois à temps partiel est de 70,7% pour le secteur général, de 22.3% pour le professionnel long et de 7% pour le professionnel court. La proportion des filles dans la même situation est de 65.9% pour le secteur général, de 32.4% pour le professionnel long et de 1,7% pour le professionnel court.

Un autre trait dominant ressort de l'analyse des occupations regroupées en deux catégories, soit les occupations de type plutôt "administratif" d'une part et les occupations de type plutôt "manuel" d'autre part. Ces regroupements nous renvoient à l'étude intitulée: "L'appauvrissement des petits salariés", réalisé par Astrid Lefebvre-Girouard et Nicole Gauthier.(1)

---

(1) Astrid Lefebvre-Girouard: "L'appauvrissement des petits salariés, juin 1977

Nous n'avons pas pour notre part combiné l'occupation et le secteur industriel de manière à obtenir les occupations qui sont les plus susceptibles d'avoir un effet sur la santé et le revenu des travailleurs comme cela est le cas dans l'étude mentionnée, mais il existe certainement des recoupements entre le groupe des occupations que nous avons appelées "manuelles" et celles qui découlent du regroupement mentionné à la page 453 de l'annexe technique du document cité.

En se référant au regroupement mentionné précédemment, les occupations de type "manuel" regroupent environ 40% des emplois à temps plein des sortants du secteur général, environ le même pourcentage (43%) des emplois à temps plein des sortants du secteur professionnel long et environ 65% des emplois à temps plein des sortants du professionnel court.

Si on considère seulement les garçons, cette proportion d'emplois de type "manuel" monte à environ 50% pour les sortants du secteur général, à environ 66% pour les sortants du secteur professionnel long et à environ 71% pour les sortants du secteur professionnel court.

Si on considère seulement les filles, cette même proportion d'emplois de type "manuel" n'est plus que d'environ 28% pour les sortants du secteur général,

d'environ 23% pour les sortants du secteur professionnel long, et d'environ 63% pour les sortants du professionnel courts.

Une dernière constatation concerne la proportion des sortants qui travaillent dans le secteur manufacturier. On retrouve dans l'industrie manufacturière comme travailleurs à temps plein environ 25% des sortants du secteur général, environ le même pourcentage (25%) des sortants du secteur professionnel long, et environ 39% des sortants du secteur professionnel court.

Si on considère seulement les garçons, la proportion des emplois à temps plein dans l'industrie manufacturière est de environ 27% pour les sortants du secteur général, de environ 33% pour les sortants du professionnel long, et de environ 38% pour les sortants du professionnel court.

Si on considère seulement les filles, la proportion des emplois à temps plein dans l'industrie manufacturière est de environ 22% pour les sortants du secteur général, de environ 19% pour les sortants du professionnel long et de environ 37% pour les sortants du professionnel court.

Troisième partie

Occupations des sortants du niveau collégial

Chapitre VII

Ensemble des sortants du niveau collégial

TABLEAU 2.1

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique (111)	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2
Autres directeurs et administrateurs (113-114)	6,2	-	6,2	1,6	-	1,6	3,9	-	3,9
Cadres administratifs et travailleurs assimilés (117)	0,8	-	0,8	1,0	-	1,0	0,9	-	0,9
Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques (211)	0,7	-	0,7	0,8	-	0,8	0,7	-	0,7
Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques (213)	0,7	0,2	0,9	0,2	-	0,2	0,4	0,1	0,5
Travailleurs spécialisés en architecture et en ingénierie (216)	8,1	0,3	8,4	0,7	-	0,7	4,2	0,2	4,4
Travailleurs spécialisés dans les math., la statistique et secteurs con. (218)	1,8	-	1,8	1,7	-	1,7	1,7	-	1,7
Travailleurs sociaux et travailleurs des sciences connexes (233)	0,2	-	0,2	1,4	0,1	1,5	0,8	0,1	0,9
Enseignants et personnel assimilé (273) (279)	1,3	-	1,3	2,9	0,9	3,8	2,2	0,5	2,7
Personne spécialisé et aux. soins infirmiers et thérapeutiques (313)	1,8	0,4	2,2	12,0	6,0	18,0	7,0	3,3	10,3
Autre personnel médical, autres tech. de santé et trav. assimilés (315)	2,3	-	2,3	4,5	0,9	5,4	3,4	0,5	3,9

TABLEAU 2.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Personnel spécialisé des bibliothèques, musés et archives (235)	-	-	-	0,9	0,1	1,0	0,5	0,1	0,6
Professionnels des Beaux-Arts, arts commerciaux, photographie et dom. conn. (331)	0,4	-	0,4	0,6	0,1	0,7	0,5	-	0,5
Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran (333)	0,4	0,4	0,8	0,1	-	0,1	0,2	0,2	0,4
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (371)	1,7	0,2	1,9	0,9	0,2	1,1	1,3	0,2	1,5
Sténographes et dactylographes (411)	0,2	0,1	0,3	21,0	0,8	21,8	10,9	0,4	11,3
Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés (413)	3,9	-	3,9	10,1	2,0	12,1	7,1	1,0	8,1
Opérateurs sur machines bur. et matériel mécanographique électronique (414)	0,8	-	0,8	1,2	-	1,2	1,0	-	1,0
Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs (415)	2,8	0,9	3,7	1,3	-	1,3	2,0	0,4	2,4
Réceptionnistes, facteurs et messagers (417)	1,4	0,1	1,5	2,6	0,7	3,3	2,0	0,4	2,4
Autre personnel administratif et travailleurs assimilés (419)	10,0	0,3	10,3	9,0	0,6	9,6	9,5	0,4	9,9
Vendeurs de biens de consommation (513-514)	6,0	1,2	7,2	3,8	0,6	4,4	4,9	0,9	5,8

TABLEAU 2.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et trav. assim. (731)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Travailleurs forestiers et bûcherons (751)	1,0	-	1,0	-	-	-	0,5	-	0,5
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (771)	0,5	-	0,5	-	-	-	0,2	-	0,2
Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai (811)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Métallurgistes et travailleurs assimilés (813-814)	0,6	0,1	0,7	-	-	-	0,2	-	0,2
Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues (816-817)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs industrie aliments et boissons et travailleurs assimilés (821-822)	1,3	0,4	1,7	-	0,1	0,1	0,6	0,3	0,9
Travailleurs industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier (823)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs industrie de pâte à papier et papier et trav. assimilés (825)	0,9	-	0,9	0,1	-	0,1	0,5	-	0,5
Travailleurs du textile (826-827)	0,7	-	0,7	0,1	-	0,1	0,4	-	0,4

TABLEAU 2.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Vendeurs de services (517)	1,3	-	1,3	0,8	-	0,8	1,0	-	1,0
Autres travailleurs spécialisés dans la vente (519)	1,5	-	1,5	-	-	-	0,7	-	0,7
Rédacteurs (335)	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2	0,1	-	0,1
Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, corresp. et trav. assim. (416)	-	-	-	0,5	0,1	0,6	0,3	-	0,3
Travailleurs spécialisés dans les services de protection (611)	3,1	0,4	3,5	0,2	-	0,2	1,6	0,2	1,8
Trav. spéc. dans préparation des aliments et boissons et les services connexes (612)	1,6	0,1	1,7	1,9	0,6	2,5	1,8	0,3	2,1
Travailleurs spécialisés dans services de logement et secteurs connexes (613)	0,2	0,2	0,4	0,1	-	0,1	0,2	0,1	0,3
Travailleurs spécialisés dans les services personnels (614)	0,1	0,2	0,3	0,6	0,2	0,8	0,3	0,2	0,5
Trav. spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublem. (616)	0,2	-	0,2	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1
Autres travailleurs spécialisés dans les services (619)	1,1	0,2	1,2	-	-	-	0,5	0,1	0,6
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (718-719)	1,5	0,4	1,9	0,1	-	0,1	0,8	0,2	1,0

TABLEAU 2.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sece et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Autres travailleurs des industries de transform.(829)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Usineurs de métaux (831)	1,2	-	1,2	-	-	-	0,6	-	0,6
Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs (833)	1,5	-	1,5	-	-	-	0,7	-	0,7
Travailleurs du bois à la machine (835)	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2	-	-	0,1
Travailleurs spécialisés dans fabrication et montage de prod. métalliq.(851-852)	0,8	-	0,8	-	-	-	0,4	-	0,4
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques et électroniques (853)	0,4	-	0,4	-	-	-	0,2	-	0,2
Travailleurs spécialisés fabrication, montage et réparat. articles bois (854)	0,2	0,1	0,3	-	-	-	0,1	-	0,1
Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir (855-856)	0,1	-	0,1	0,5	-	0,5	0,2	-	0,2
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires (857)	0,1	-	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1

TABLEAU 2.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Mécaniciens et réparateurs (858)	3,1	-	3,1	0,2	-	0,2	1,6	-	1,6
Autres travailleurs spécialisés dans fabrication, montage et réparation (859)	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés (871)	0,5	0,2	0,7	-	-	-	0,2	0,1	0,3
Monteurs, installeurs et réparateurs de matériel électrique d'éclairage et de communications par fil (873)	3,8	0,1	3,9	-	-	-	1,9	-	1,9
Autres travailleurs du bâtiment (878-879)	2,2	0,1	2,3	-	-	-	1,1	-	1,1
Personnel d'exploitation des transports aériens (911)	0,7	-	0,7	-	-	-	0,3	-	0,3
Personnel d'exploitation des transp. ferrov. (913)	0,4	-	[illegible]	-	-	-	0,2	-	0,2
Personnel de la navigation et trav. assimilés (915)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	0,1
Personnel d'exploitation des transp. routiers (917)	0,9	0,3	1,2	-	-	-	0,5	0,1	0,6
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (931)	0,8	-	0,8	-	-	-	0,4	-	0,4

TABLEAU 2.1 (suite)

Occupation de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Imprimeurs et travailleurs assimilés (951)	2,2	-	2,2	0,5	-	0,5	1,3	-	1,3
Mécaniciens de machines et d'inst. fixes et travailleurs assimilés (953)	0,6	-	0,6	-	-	-	0,3	-	0,3
Travailleurs non classés ailleurs (991)	4,8	0,5	5,4	0,8	-	0,8	2,8	0,3	3,1
Opérateurs matériel électronique et matériel de communication (955)	-	-	-	0,3	-	0,3	0,2	-	0,2
TOTAL	92,2	7,8	100,0	85,7	14,3	100,0	88,6	11,4	100,0

Pour l'ensemble des sortants du niveau collégial, on remarque que ce sont les catégories sténographes et dactylographes (411), personnel spécialisé et auxiliaires aux soins infirmiers et thérapeutiques (313), autre personnel administratif et travailleurs assimilés (419), teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés (413), vendeurs de biens de consommation (513-513) où on rencontre les fréquences d'emplois les plus élevées. Ces cinq occupations des "services" totalisent environ 35% des emplois des sortants du niveau collégial. Si on ajoute à cela les directeurs et administrateurs (113-114), les travailleurs spécialisés en architecture et en ingénierie (216), le personnel médical et les techniciens de la santé autres (315), on regroupe alors 47% des emplois de ces derniers.

Du côté masculin, les plus fortes concentrations d'emplois se retrouvent chez le personnel administratif autre (419), les travailleurs spécialisés en architecture et en ingénierie (216), les directeurs et administrateurs autres (113-114), les vendeurs de biens de consommation (513-514), les teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés (413), les magasiniers, ordonnanciers et distributeurs (415), les travailleurs spécialisés dans les services de protection (611), les mécaniciens et réparateurs (858), les monteurs, installateurs

et réparateurs de matériel électrique d'éclairage et de communication par fil (873). Ces occupations totalisent environ 50% des emplois des sortants masculins du niveau collégial.

Du côté féminin, on retrouve les plus fortes concentrations d'emplois chez le personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques (313), les sténographes et dactylographes (411), les teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés (413), le personnel administratif autre (419), le personnel médical et technicien de la santé autre (315), les vendeurs de biens de consommation (513-514), les réceptionnistes (417). Ces occupations totalisent environ 78% des emplois occupés par les sortants féminins du niveau collégial.

TABLEAU 2.2

Occupation des sortants du niveau collégial selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	STATUT SCOLAIRE						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,4	1,4	1,8	1,9	1,3	3,2	5,0
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,6	1,2	1,8	4,6	1,0	5,6	7,5
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	0,1	0,2	0,3	1,0	0,2	1,2	1,5
Enseignants et personnel assimilé (27)	0,3	0,4	0,7	1,5	0,4	1,9	2,7
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	1,0	0,8	1,7	11,4	1,1	12,5	14,2
Professionnels des domaines artistiques et littéraire et personnel assimilé (33)	0,2	0,3	0,5	0,3	0,2	0,6	1,1
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,4	0,4	0,8	0,3	0,3	0,6	1,4
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	7,6	9,2	16,8	10,3	8,6	18,8	35,6
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	1,2	3,0	4,2	1,1	2,3	3,4	7,6

TABLEAU 2.2 (suite)

Occupation des sortants du niveau collégial selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	STATUT SCOLAIRE						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	1,1	1,9	3,0	1,1	1,4	2,4	5,4
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	0,3	0,1	0,5	0,2	0,4	0,6	1,0
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	0,1	0,1	0,3	0,1	0,4	0,5
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	0,1	-	0,1	-	0,1	0,1	0,2
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	0,1	0,7	0,9	0,8	0,5	1,3	2,3
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	0,2	0,1	0,3	0,7	0,3	1,1	1,3
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	0,5	0,5	1,0	0,9	0,7	1,6	2,6
Travailleurs du bâtiment (87)	0,7	0,8	1,5	1,1	0,8	1,9	3,4

TABLEAU 2.2 (suite)

Occupation des sortants du niveau collégial selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	STATUT SCOLAIRE						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Personnel d'exploitation des transports (91)	0,1	0,5	0,6	0,2	0,3	0,6	1,2
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	0,3	-	0,3	-	-	-	0,4
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,4	0,8	1,3	0,3	0,3	0,6	1,9
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,5	1,4	1,8	0,5	0,7	1,2	3,0
TOTAL	15,9	24,3	40,2	38,7	21,1	59,8	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C.	:	Diplômés du secteur général du niveau collégial
N.D.G.C.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial
D.C.P.	:	Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial
N.D.C.P.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Pour l'ensemble du niveau collégial, la majorité des emplois se retrouvent dans la catégorie du personnel administratif et des travailleurs assimilés (41), le personnel médical, les techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31), les travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21), les travailleurs spécialisés dans la vente (51) Ces catégories d'occupations regroupent environ 65% des emplois.

Au secteur professionnel, le personnel administratif (41), le personnel médical, les techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31) et les travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21) regroupent environ 62% des emplois des sortants.

Au secteur général, le personnel administratif (41), les travailleurs spécialisés dans la vente (51) et les travailleurs spécialisés dans les services regroupent environ 60% des emplois des sortants de ce secteur.

Chapitre VIII

Occupations des sortants qui travaillaient à temps plein

TABLEAU 2.3

Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,4	1,6	2,0	2,2	1,4	3,6	5,6
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,7	1,4	2,0	4,9	1,1	6,0	8,1
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	0,1	0,3	0,4	1,0	0,2	1,2	1,6
Enseignants et personnel assimilé (27)	0,1	0,3	0,4	1,5	0,5	2,0	2,4
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	1,0	0,6	1,7	9,2	1,0	10,1	11,8
Professionnels des domaines artistiques et littéraire et personnel assimilé (33)	0,2	0,3	0,4	0,3	0,2	0,5	0,9
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,4	0,4	0,9	0,3	0,2	0,6	1,4
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	7,7	9,4	17,1	10,9	8,9	19,8	36,9
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	1,2	2,7	3,9	1,2	2,4	3,6	7,5

TABLEAU 2.3 (suite)

Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	TRAVAILLANT A TEMPS PLEIN						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	0,8	1,9	2,7	1,1	1,2	2,4	5,0
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	0,2	0,1	0,4	0,1	0,4	0,6	0,9
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	0,1	0,1	0,4	0,1	0,4	0,6
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	0,1	-	0,1	-	0,1	0,2	0,3
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	0,2	0,6	0,7	0,8	0,6	1,4	2,2
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	0,2	0,1	0,3	0,8	0,4	1,2	1,5
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	0,6	0,5	1,1	1,1	0,7	1,8	2,9
Travailleurs du bâtiment (87)	0,7	0,9	1,6	1,1	0,9	2,0	3,6

TABLEAU 2.3 (suite)

Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	TRAVAILLANT A TEMPS PLEIN						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Personnel d'exploitation des transports (91)	0,1	0,5	0,6	0,3	0,3	0,6	1,2
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	0,4	-	0,4	-	-	-	0,4
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,5	0,8	1,3	0,4	0,3	0,7	2,0
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,5	1,4	1,9	0,5	0,7	1,2	3,1
TOTAL	16,0	24,0	40,0	38,4	21,6	60,0	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C. : Diplômés du secteur général du niveau collégial

N.D.G.C. : Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial

D.C.P. : Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

N.D.C.P. : Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Pour les sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, les concentrations principales d'emplois se rencontrent au niveau du personnel administratif (41) du personnel médical et techniciens de la santé (31), des travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21) et des travailleurs spécialisés dans la vente (51). Ces occupations regroupent environ 65% des emplois.

Au secteur professionnel, ces mêmes catégories d'occupations (21, 31, 41, 51) totalisent environ 66% des emplois. Au secteur général, ces mêmes catégories d'occupations (21, 31, 41, 51) totalisent environ 62% des emplois.

TABLEAU 2.4

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillent à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,3	2,3	2,6	2,6	2,6	5,2
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,5	2,2	2,7	7,7	2,0	9,6
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	-	-	-	0,2	0,1	0,3
Enseignants et personnel assimilé (27)	-	-	-	1,0	0,4	1,4
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	1,1	0,4	1,6	2,4	0,5	2,9
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	0,1	0,4	0,5	0,2	0,3	0,5
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,6	0,7	1,3	0,3	0,3	0,5
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	3,9	6,5	10,3	4,1	6,2	10,3
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	1,6	3,2	4,8	1,4	3,4	4,8

TABLEAU 2.4 (suite)

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillent à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	0,6	3,2	3,7	1,3	1,7	3,0
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	0,5	0,3	0,8	0,2	0,7	0,9
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	0,1	-	0,1	-	-	-
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	0,2	0,2	0,7	0,1	0,9
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	0,2	-	0,2	0,1	0,2	0,3
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	0,3	1,1	1,4	1,5	1,0	2,5
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	0,4	0,3	0,6	1,6	0,7	2,4
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	1,2	0,8	2,0	1,9	1,0	3,0
Travailleurs du bâtiment (87)	1,3	1,8	3,1	2,3	1,7	4,0

TABLEAU 2.4 (suite)

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillent à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Personnel d'exploitation des transports (91)	0,1	1,0	1,2	0,5	0,6	1,1
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	0,7	-	0,7	-	-	0,1
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,5	1,3	1,8	0,7	0,6	1,3
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,8	2 5	3,3	0,9	1,0	2,0
TOTAL	14,9	28,0	42,9	31,8	25,3	57,1

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C.	:	Diplômés du secteur général du niveau collégial
N.D.G.C.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial
D.C.P.	:	Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial
N.D.C.P.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Du côté masculin, les principales concentrations d'emplois se remarquent chez le personnel administratif (41), les travailleurs des sciences naturelles (21), les travailleurs spécialisés dans la vente (51), les emploi de direction (11), chez les travailleurs spécialisés dans les services (61), ainsi que chez les travailleurs du bâtiment (87). Ces occupations totalisent environ 65% des emplois occupés par les sortants masculins du niveau collégial.

Au secteur professionnel, ce sont les mêmes concentrations d'emplois que l'on remarque, sauf que les emplois de direction et de contremaîtres (11) ou de techniciens des sciences naturelles, techniques et

mathématiques (21) sont proportionnellement plus nombreux avec 9% dans le premier cas (11) et 17% dans le second (21).

Au secteur général, à l'exception des emplois de direction et de contremaîtres (11) et des emplois de techniciens (21), on remarque à peu près les mêmes concentrations d'emplois. Les emplois de type administratif (41), des services (61) et surtout de la vente (51) y sont cependant proportionnellement plus nombreux.

TABLEAU 2.5

Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	P.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,5	0,9	1,3	1,7	0,3	2,0
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	0,8	0,6	1,4	2,2	0,2	2,4
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	0,2	0,5	0,8	1,8	0,3	2,1
Enseignants et personnel assimilé (27)	0,3	0,6	0,9	2,0	0,5	2,5
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	0,9	0,9	1,8	16,1	1,4	17,5
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	0,3	0,1	0,4	0,5	0,1	0,6
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	0,3	0,1	0,4	0,4	0,1	0,6
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	11,6	12,4	23,9	17,9	11,5	29,5
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	0,7	2,2	2,9	1,0	1,5	2,4

TABLEAU 2.5 (suite)

Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	1,0	0,5	1,6	0,9	0,8	1,7
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	-	-	-	-	0,2	0,2
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	-	-	-	-	-
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	-	0,1	0,1	-	0,2	0,2
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	-	0,2	0,2	0,2	0,4	0,6
Travailleurs du bâtiment (87)	0,1	-	0,1	-	-	-

TABLEAU 2.5 (suite)

Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps plein, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Personnel d'exploitation des transports (91)	-	-	-	-	-	-
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	-	-	-	-	-
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	0,4	0,4	0,8	-	0,1	0,1
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,2	0,3	0,4	0,1	0,4	0,5
TOTAL	17,2	19,8	37,1	45,0	18,0	62,9

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C. : Diplômés du secteur général du niveau collégial

N.D.G.C. : Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial

D.C.P. : Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

N.D.C.P. : Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Du côté féminin, les principales concentrations d'emplois se remarquent chez le personnel médical et les techniciens de la santé (31) et surtout, chez le personnel administratif (41). A eux seuls, ces deux occupations totalisent environ 73% des emplois des sortants féminins qui travaillaient à temps plein.

Au secteur professionnel, ces deux occupations soit 31 et 41, représentent environ 75% des emplois. Au secteur général, le seul personnel administratif (41) regroupe environ 65% des emplois.

Chapitre IX

Occupations des sortants qui travaillaient à temps partiel

TABLEAU 2.6

Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (111)	0,1	-	0,1	-	0,2	0,2	0,4
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	-	-	-	2,1	0,3	2,4	2,4
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	-	-	-	0,7	0,4	1,2	1,2
Enseignants et personnel assimilé (27)	1,6	1,6	3,1	1,2	0,4	1,6	4,7
Personnel médical, technicien de la santé et travailleurs assimilés (31)	0,5	1,9	2,3	28,9	2,7	31,5	33,9
Professionnels des domaines artistiques et littéraire et personnel assimilé (33)	0,4	1,0	1,4	0,5	0,6	1,1	2,5
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	-	0,5	0,5	0,2	1,0	1,1	1,6
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	6,6	7,8	14,5	4,8	6,0	10,8	25,3
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	1,5	5,0	6,5	0,3	1,6	1,8	8,4

TABLEAU 2.6 (suite)

Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	3,0	2,6	5,6	0,5	2,3	2,9	8,5
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	0,8	0,2	1,0	0,7	0,1	0,9	1,0
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	0,1	0,1	0,1
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	0,1	0,1	-	-	-	0,1
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	-	2,0	2,0	0,6	0,1	0,7	2,7
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	-	-	-	-	-	-
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	-	0,2	0,2	-	0,1	0,1	0,3
Travailleurs du bâtiment (87)	0,4	0,5	0,9	0,7	0,1	0,8	1,6

TABLEAU 2.6 (suite)

Occupation des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Personnel d'exploitation des transports (91)	-	0,8	0,8	-	0,4	0,4	1,2
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	-	-	-	-	-	-
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	-	0,9	0,8	-	0,2	0,2	0,9
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,1	1,6	1,6	0,1	0,7	0,8	2,4
TOTAL	14,9	26,6	41,6	41,3	17,1	58,4	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C.	:	Diplômés du secteur général du niveau collégial
N.D.G.C.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial
D.C.P.	:	Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial
N.D.C.P.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Chez les travailleurs à temps partiel, on remarque notamment pour ceux du secteur professionnel une proportion beaucoup plus forte d'emplois chez le personnel médical et les techniciens de la santé (31) ainsi que, bien moins fortement, dans le secteur de la vente (51).

Au secteur général, les augmentations de proportions se remarquent principalement dans les emplois de la vente (51) et dans ceux des services (61).

TABLEAU 2.7

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillent à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin					
	Travaillant à temps partiel					
	GÉNÉRAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Directeur, administrateurs et personnel assimilé (11)	0,4	-	0,4	0,1	-	0,1
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	-	-	-	6,0	0,8	6,8
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	-	-	-	-	-	-
Enseignants et personnel assimilé (27)	-	0,1	0,1	-	0,5	0,5
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	-	2,2	2,2	2,8	0,1	2,9
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	1,1	2,1	3,2	1,1	1,4	2,5
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	-	0,8	0,8	-	1,9	1,9
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	2,6	6,2	8,9	2,3	5,2	7,5
Travailleurs spécialisés dans la vente (51)	4,5	7,8	12,2	0,9	3,3	4,2

TABLEAU 2.7 (suite)

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillent à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.C.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	4,5	5,0	9,4	0,1	3,8	3,9
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	2,3	0,7	3,0	2,1	0,4	2,5
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	0,3	0,3
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	0,4	0,4	-	-	-
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	-	6,0	6,0	0,7	0,1	0,8
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	-	0,7	0,7	-	0,3	0,3
Travailleurs du bâtiment (87)	1,1	1,4	2,5	2,1	0,2	2,2

TABLEAU 2.7 (suite)

Occupation des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillent à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Masculin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Personnel d'exploitation des transports (91)	-	2,3	2,3	-	1,3	1,3
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	-	-	-	-	-
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	-	2,3	2,3	-	0,5	0,5
Travailleurs non classés ailleurs (99)	0,2	4,6	4,8	0,3	2,0	2,3
TOTAL	16,7	42,5	59,2	18,7	22,1	40,8

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C.	:	Diplômés du secteur général du niveau collégial
N.D.G.C.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial
D.C.P.	:	Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial
N.D.C.P.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Chez les sortants masculins du secteur général qui travaillent à temps partiel, on remarque principalement une plus forte proportion d'emplois dans la vente (51) ainsi que dans les services (61).

TABLEAU 2.8

Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé (11)	-	-	-	-	0,3	0,3
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (21)	-	-	-	0,1	-	0,1
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes (23)	-	-	-	1,1	0,7	1,7
Enseignants et personnel assimilé (27)	2,4	2,3	4,7	1,7	0,4	2,1
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés (31)	0,7	1,7	2,4	42,2	4,0	46,2
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé (33)	-	0,4	0,4	0,3	0,2	0,5
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs (37)	-	0,4	0,4	0,2	0,4	0,7
Personnel administratif et travailleurs assimilés (41)	8,7	8,7	17,3	6,1	6,4	12,5
Travailleurs spécialisés dans la vente	-	3,6	3,6	-	0,7	0,7

TABLEAU 2,8 (suite)

Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Travailleurs spécialisés dans les services (61)	2,3	1,4	3,7	0,7	1,6	2,3
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs (71)	-	-	-	-	-	-
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés (73)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs forestiers et bûcherons (75)	-	-	-	-	-	-
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (77)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs des industries de transformation (81-82)	-	-	-	0,4	0,1	0,5
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes (83)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (85)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs du bâtiment (87)	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2.8 (suite)

Occupation des sortants de sexe féminin qui travaillaient à temps partiel, selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Féminin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Personnel d'exploitation des transports (91)	-	-	-	-	-	-
Manutentionnaires et travailleurs assimilés (93)	-	-	-	-	-	-
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (95)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs non classés ailleurs (99)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	14,0	18,5	32,5	52,9	14,6	67,5

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C.	:	Diplômés du secteur général du niveau collégial
N.D.G.C.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial
D.C.P.	:	Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial
N.D.C.P.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Du côté féminin, chez celles qui travaillent à temps partiel, on remarque surtout une très forte augmentation du personnel médical et de la santé (31) parmi les sortants du secteur professionnel. Cela est dû à la nature de la structure des emplois lors de l'intégration au marché du travail d'une bonne partie de ce type de personnel.

Au secteur général, on remarque une bonne augmentation des emplois de moniteurs (27) ainsi que du personnel spécialisé dans les services (61).

Quatrième partie

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial

Chapitre X

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial

TABLEAU 2.9

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Fermes (111)	1,0	0,3	1,3	0,2	-	0,2	0,6	0,1	0,7
Services annexes de l'agriculture (112)	0,3	-	0,3	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2
Abattage (121)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services forestiers (122)	0,8	-	0,8	0,1	-	0,1	0,4	-	0,4
Pêche (131)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services de la pêche (132)	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Mines métalliques (141)	0,4	-	0,4	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2
Combustibles minéraux (142)	0,1	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Mines non métalliques sauf mines de charbon (143)	0,9	-	0,9	-	-	-	0,5	-	0,5
Services miniers (145)	0,5	-	0,5	0,3	-	0,3	0,4	-	0,4
Industrie des aliments et boissons (151)	2,4	0,3	2,7	1,3	-	1,3	1,9	0,1	2,0

TABLEAU 2.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Industrie du tabac (155)	0,5	-	0,5	-	-	-	0,3	-	0,3
Industrie du caoutchouc (156)	0,5	-	0,5	-	-	-	0,3	-	0,3
Industrie du cuir (157)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie textile (158)	1,2	-	1,2	0,3	-	0,3	0,8	-	0,8
Bonneterie (161)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie du vêtement (162)	0,8	-	0,8	0,6	-	0,6	0,7	-	0,7
Industrie du bois (163)	0,9	-	0,9	0,1	-	0,1	0,5	-	0,5
Industrie du meuble et des articles d'ameublement (164)	0,6	0,1	0,7	0,2	-	0,2	0,4	0,1	0,5
Industrie du papier et produits connexes (165)	1,6	-	1,6	0,5	-	0,5	1,0	-	1,0
Imprimerie, édition et industries connexes (166)	1,9	-	1,9	1,6	0,1	1,7	1,7	-	1,7
Industrie métallique primaire (167)	4,8	-	4,8	0,4	0,1	0,5	2,6	-	2,6

TABLEAU 2.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Industrie des produits métalliques (168)	0,6	-	0,6	-	-	-	0,3	-	0,3
Industrie de la machinerie (169)	1,6	-	1,6	1,0	-	1,0	1,3	-	1,3
Industrie du matériel de transport (170)	1,1	-	1,1	0,5	-	0,5	0,8	-	0,8
Industrie des appareils et du matériel électrique (172)	1,0	-	1,0	0,7	-	0,7	0,9	-	0,9
Industrie des produits minéraux non métalliques (173)	0,1	-	0,1	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2
Industrie des dérivés du pétrole et du charbon (175)	0,1	-	0,1	0,3	-	0,3	0,2	-	0,2
Industrie chimique (176)	1,3	-	1,3	1,2	-	1,2	1,3	-	1,3
Industries manufacturières diverses (177)	0,5	-	0,5	0,4	-	0,4	0,5	-	0,5
Industrie de la construction (181-182)	3,7	0,4	4,1	1,3	0,1	1,4	2,4	0,2	2,6
Transport (191)	4,7	0,3	5,0	0,9	-	0,9	2,7	0,2	2,9
Entreposage (193)	0,1	-	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1

TABLEAU 2.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Communications (194)	3,0	0,1	3,1	2,3	-	2,3	2,7	0,1	2,8
Electricité, gaz et eau (195)	4,3	0,1	4,4	1,2	0,1	1,3	2,7	0,1	2,8
Commerce de gros (221)	3,1	-	3,1	0,4	-	0,4	1,7	-	1,7
Commerce de détail (224)	10,7	2,5	13,2	8,1	2,1	10,2	9,4	2,3	11,7
Etablissements financiers (231)	3,9	-	3,9	8,5	0,3	8,8	6,2	0,1	6,3
Assurances et immeuble (232)	3,2	-	3,2	5,8	0,4	6,2	4,5	0,2	4,7
Enseignement et services connexes (241)	1,6	0,1	1,7	5,5	0,7	6,2	3,6	0,4	4,0
Santé et oeuvres de bienfaisance (242)	5,6	0,8	6,4	21,4	8,2	29,6	13,7	4,5	18,2
Cinématographie et services récréatifs (244)	1,9	0,5	2,4	1,0	0,4	1,4	1,4	0,5	1,9
Services fournis aux entreprises (245)	3,2	0,1	3,3	3,2	0,3	3,5	3,2	0,2	3,4
Services personnels (246)	3,9	1,1	5,0	4,8	1,2	6,0	4,3	1,1	5,4

TABLEAU 2.9 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des sortants du niveau collégial selon le sexe et le type d'emploi (emploi à temps plein, emploi à temps partiel)	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble	Travaillant à temps plein	Travaillant à temps partiel	Ensemble
Services divers (247)	2,1	0,5	2,6	2,4	0,2	2,6	2,3	0,3	2,6
Administration publique (250-51-52)	11,3	0,5	11,8	8,5	0,7	9,2	9,9	0,5	10,4
TOTAL	92,2	7,8	100,0	85,7	14,3	100,0	88,6	11,4	100,0

Au niveau collégial, les plus fortes concentrations d'emplois se remarquent dans le secteur de la santé (242), le commerce de détail (224), l'administration publique (250-51-52), les établissements financiers (231), les services personnels (246) ainsi que dans le secteur des assurances et immeuble (232). Ces six secteurs d'embauche regroupent environ 50% des emplois occupés par des sortants du collégial.

Du côté féminin, les principales concentrations d'emplois se remarquent dans le domaine de la santé (242), suivi du commerce de détail (224) de l'administration publique (250-51-52) et des établissements financiers (231). Ces quatre secteurs totalisent environ 58% des emplois.

Du côté masculin, ce sont les secteurs du commerce de détail (224) suivis de l'administration publique (250-51-52), de la santé (242), des services personnels (246) du transport (191), de l'industrie métallique primaire (167), de la construction (181-182), de l'électricité, du gaz et de l'eau (195) qui regroupent le plus d'emplois. Ces secteurs regroupent environ 50% des emplois.

TABLEAU 2.10

Secteurs industriels des sortants du niveau collégial selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Statut scolaire						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Agriculture (11)	0,3	0,1	0,4	0,3	0,3	0,6	1,0
Forestage (12)	-	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4
Pêche et trappage (13)	-	-	-	0,1	-	0,1	0,1
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	0,1	0,1	0,2	0,6	0,3	0,9	1,1
Industrie manufacturière (15-16-17)	2,5	4,1	6,5	5,7	3,3	9,2	15,5
Industrie de la construction (18)	0,1	0,9	1,1	1,0	0,7	1,7	2,7
Transports, communications et autres services (19)	1,0	2,7	3,8	2,4	2,3	4,7	8,5
Commerce (22)	2,6	5,1	7,6	2,3	3,5	5,8	13,4
Finances, assurances et immeuble (23)	3,0	2,1	5,0	3,3	2,8	6,1	11,1

TABLEAU 2.10 (suite)

Secteurs industriels des sortants du niveau collégial selon le statut scolaire (diplôme, secteur, niveau)	Statut scolaire						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	4,9	5,9	10,8	19,1	5,8	24,9	35,7
Administration publique et défense nationale (25)	1,7	2,9	4,6	3,8	2,0	5,8	10,4
TOTAL	15,9	24,3	40,2	38,7	21,1	59,8	100,0

Les sigles utilisés dans les tableaux précédents signifient ce qui suit:

D.G.C.	:	Diplômés du secteur général du niveau collégial
N.D.G.C.	:	Sortants non-diplômés du secteur général du niveau collégial
D.C.P.	:	Diplômés du secteur professionnel du niveau collégial
N.D.C.P.	:	Sortants non-diplômés du secteur professionnel du niveau collégial

Distribuées selon le statut scolaire des sortants, les principales concentrations des emplois pour le niveau collégial se remarquent dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24), l'industrie manufacturière (15-16-17), le commerce (22), les finances, assurances et immeuble (23) ainsi que dans l'administration publique (25). Ces cinq secteurs regroupent environ 85% des emplois.

Au secteur professionnel, ce sont les mêmes secteurs que ceux mentionnés précédemment que l'on retrouve principalement. Ces cinq secteurs regroupent alors environ 87% des emplois. Ces cinq mêmes secteurs regroupent

environ 86% des emplois des sortants du secteur général. Dans ce dernier cas, la part relative des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24) diminue fortement alors que celle du commerce (22) et des finances, assurances et immeuble (23) augmente considérablement.

Chapitre XI

Secteurs industriels d'embauche

des sortants qui travaillaient à temps plein

TABLEAU 2.11

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le sexe et le type d'emploi		Travaillant à temps plein						
		GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
		D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Agriculture	(11)	0,3	0,1	0,4	0,2	0,3	0,5	0,9
Forestage	(12)	-	0,1	0,1	0,3	0,1	0,4	0,5
Pêche et trappage	(13)	-	-	-	-	-	-	-
Mines, carrières et puits de pétrole	(14)	0,1	0,2	0,3	0,6	0,3	1,0	1,2
Industrie manufacturière	(15-16-17)	2,8	4,3	7,1	6,4	3,6	10,2	17,3
Industrie de la construction	(18)	0,1	1,0	1,1	1,0	0,7	1,7	2,8
Transports, communications et autres services	(19)	1,1	2,9	4,1	2,7	2,5	5,2	9,2
Commerce	(22)	2,1	4,6	6,8	2,3	3,4	5,8	12,5
Finances, assurances et immeuble	(23)	3,2	2,3	5,4	3,5	3,2	6,7	12,1

TABLEAU 2.11 (suite)

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le sexe et le type d'emploi	Travaillant à temps plein						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	4,7	4,9	9,7	17,2	5,4	22,6	32,3
Administration publique et défense nationale (25)	1,8	3,1	4,9	4,1	2,1	6,2	11,1
TOTAL	16,0	24,0	40,0	38,4	21,6	60,0	100,0

TABLEAU 2.12

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le sexe et le type d'emploi		Masculin					
		Travaillant à temps plein					
		GENERAL			PROFESSIONNEL		
		D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Agriculture	(11)	0,5	0,2	0,7	0,2	0,5	0,7
Forestage	(12)	-	0,2	0,2	0,5	0,2	0,7
Pêche et trappage	(13)	-	-	-	-	-	-
Mines, carrières et puits de pétrole	(14)	0,2	0,2	0,4	1,0	0,7	1,7
Industrie manufacturière	(15-16-17)	3,8	5,4	9,1	9,6	4,8	14,4
Industrie de la construction	(18)	-	1,5	1,5	1,4	1,1	2,5
Transports, communications et autres services	(19)	1,2	4,4	5,6	3,5	4,1	7,6
Commerce	(22)	2,5	5,7	8,2	2,5	4,2	6,7
Finances, assurances et immeuble	(23)	2,6	1,2	3,7	2,2	1,7	4,0

TABLEAU 2.12 (suite)

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le sexe et le type d'emploi	Masculin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	3,1	4,6	7,7	7,3	5,1	12,4
Administration publique et défense nationale (25)	1,5	4,6	6,1	3,7	2,5	6,2
TOTAL	14,9	28,0	42,9	31,8	25,3	57,1

TABLEAU 2.13

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le sexe et le type d'emploi		Féminin					
		Travaillant à temps plein					
		GENERAL			PROFESSIONNEL		
		D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Agriculture	(11)	0,1	-	0,1	0,2	0,1	0,3
Forestage	(12)	-	-	-	-	0,1	0,1
Pêche et trappage	(13)	-	-	-	0,1	-	0,1
Mines, carrières et puits de pétrole	(14)	-	0,1	0,1	0,3	-	0,3
Industrie manufacturière	(15-16-17)	1,8	3,2	5,1	3,3	2,4	5,7
Industrie de la construction	(18)	0,2	0,5	0,7	0,6	0,2	0,8
Transports, communications et autres services	(19)	1,1	1,4	2,5	1,9	0,7	2,6
Commerce	(22)	1,7	3,5	5,2	2,2	2,6	4,8
Finances, assurances et immeuble	(23)	3,8	3,4	7,2	4,9	4,7	9,6

TABLEAU 2.13 (suite)

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe féminin du niveau collégial qui travaillaient à temps plein, selon le sexe et le type d'emploi	Féminin					
	Travaillant à temps plein					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	6,4	5,2	11,7	27,5	5,8	33,3
Administration publique et défense nationale (25)	2,2	1,6	3,7	4,5	1,8	6,2
TOTAL	17,2	19,8	37,1	45,0	18,0	62,9

Ches les sortants masculins qui travaillaient à temps plein, on remarque une forte concentration d'emplois dans les secteurs de l'industrie manufacturière (15-16-17), des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24), des transports et communications (19), du commerce (22) et de l'administration publique (25). On y retrouve environ 84% des emplois des sortants masculins.

Chez les sortants féminins, ces mêmes secteurs regroupent environ 81% des emplois. Si on y ajoute le secteur des finances, assurances et immeuble (23), on obtient environ 98% du total des emplois. Les sortants du secteur général sont toutefois proportionnellement plus nombreux dans les secteurs de l'industrie manufacturière (15-16-17), du commerce (22) et des finances, assurances et immeuble (23).

Chapitre XII

Secteurs industriels d'embauche

des sortants qui travaillaient à temps partiel

TABLEAU 2.14

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le sexe et le type d'emploi	Travaillant à temps partiel						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Agriculture (11)	-	0,2	0,2	0,7	0,1	0,9	1,1
Forestage (12)	-	-	-	-	-	0,4	0,4
Pêche et trappage (13)	-	-	0,5	0,3	0,1	0,8	1,3
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	-	-	-	-	-	-	-
Industrie manufacturière (15-16-17)	-	1,3	1,3	-	1,3	1,3	2,5
Industrie de la construction (18)	0,4	0,5	0,9	0,7	0,6	1,3	2,2
Transports, communications et autres services (19)	0,5	1,2	1,6	0,2	0,8	1,0	2,7
Commerce (22)	6,0	8,3	14,3	2,1	4,0	6,1	20,3
Finances, assurances et immeuble (23)	1,5	0,4	1,9	1,2	0,1	1,3	3,3

TABLEAU 2.14 (suite)

Secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le sexe et le type d'emploi	Travaillant à temps partiel						
	GENERAL			PROFESSIONNEL			TOTAL
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL	
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	6,2	13,8	20,0	34,1	8,5	42,6	62,6
Administration publique et défense nationale (25)	0,4	1,6	2,1	1,8	1,0	2,8	4,9
TOTAL	14,9	26,6	41,6	41,3	17,1	58,4	100,0

TABLEAU 2.16

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le sexe et le type d'emploi	Masculin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Agriculture (11)	-	0,7	0,7	2,2	0,4	2,6
Forestage (12)	-	-	-	-	-	-
Pêche et trappage (13)	-	-	-	-	0,3	0,3
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	-	-	-	-	-	-
Industrie manufacturière (15-16-17)	-	3,0	3,0	-	2,7	2,7
Industrie de la construction (18)	-	1,4	1,4	2,2	1,7	3,9
Transports, communications et autres services (19)	1,2	2,8	4,0	0,2	2,2	2,4
Commerce (22)	11,9	12,6	24,5	3,3	4,3	7,6
Finances, assurances et immeuble (23)	-	-	-	-	0,3	0,3

TABLEAU 2.15 (suite)

Secteurs industriels d'embauche des sortants de sexe masculin du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le sexe et le type d'emploi	Masculin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	4,0	20,6	24,6	6,7	8,9	15,6
Administration publique et défense nationale (25)	-	2,7	2,7	3,2	0,4	3,6
TOTAL	16,7	42,5	59,2	18,7	22,1	40,8

TABLEAU 2.16

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des diplômés de sexe féminin du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le sexe et le type d'emploi	Féminin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Agriculture (11)	-	-	-	-	-	-
Forestage (12)	-	-	-	-	-	-
Pêche et trappage (13)	-	-	-	0,4	-	0,4
Mines, carrières et puits de pétrole (14)	-	-	-	-	-	-
Industrie manufacturière (15-16-17)	-	0,4	0,4	-	0,5	0,5
Industrie de la construction (18)	0,6	0,1	0,7	-	-	-
Transports, communications et autres services (19)	0,1	0,4	0,5	0,2	0,1	0,3
Commerce (22)	3,0	6,1	9,0	1,5	3,8	5,3
Finances, assurances et immeuble (23)	2,3	0,6	2,9	1,8	-	1,8

TABLEAU 2.16 (suite)

Secteurs industriels d'embauche de l'ensemble des diplômés de sexe féminin du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, selon le sexe et le type d'emploi	Féminin					
	Travaillant à temps partiel					
	GENERAL			PROFESSIONNEL		
	D.G.C.	N.D.G.C.	TOTAL	D.C.P.	N.D.C.P.	TOTAL
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24)	7,3	10,4	17,7	48,1	8,2	56,3
Administration publique et défense nationale (25)	0.7	1,1	1,7	1,1	1,3	2,5
TOTAL	14,0	18,5	32,5	52,9	14,6	67,5

Chez les sortants du niveau collégial qui travaillaient à temps partiel, on remarque surtout l'importance des services sociaux, commerciaux industriels et personnels (24) et du commerce (22). Ces deux secteurs regroupent environ 83% des emplois à temps partiel.

Du côté masculin, ces deux secteurs regroupent environ 72% des emplois à temps partiel et du côté féminin, ces deux mêmes secteurs représentent environ 88% des emplois à temps partiel.

Au secteur général, les sortants masculins sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur du commerce (22), et au secteur professionnel, c'est principalement l'industrie de la construction (18) qui joue le même rôle.

Du côté féminin, les sortants du secteur général sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur commerce (22), alors que celles du secteur professionnel le sont davantage dans le secteur des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (24).

Conclusion

En conclusion les parties 3 et 4 qui traitent des occupations et des secteurs d'embauche des sortants du niveau collégial, un premier point à noter concerne le travail à temps partiel. On remarque en effet que les sortants du secteur général travaillent proportionnellement à peine plus à temps partiel que les sortants du secteur professionnel. En effet, dans le cas des sortants du secteur général du niveau collégial, la proportion des sortants qui travaillent à temps partiel augmente à 41,6% pour ceux qui travaillent à temps partiel en comparaison de 40,0% pour ceux qui travaillent à temps plein. C'est donc une différence en plus de 4,0% pour ceux qui travaillent à temps partiel par rapport à ceux qui travaillent à temps plein. Au secteur professionnel du niveau collégial, la proportion des sortants qui travaillent à temps partiel diminue à 58,4% pour ceux qui travaillent à temps partiel en comparaison de 60,0% pour ceux qui travaillent à temps plein. C'est donc une différence en moins d'environ 2,5% pour ceux qui travaillent à temps partiel en comparaison de ceux qui travaillent à temps plein.

Le second point majeur à retenir est que les filles travaillent plus à temps partiel que les garçons. On remarque qu'environ 8% des garçons de l'ensemble des secteurs du niveau collégial travaillent à temps partiel alors que c'est le cas pour environ 14% des filles. En proportion des garçons qui travaillent à temps partiel, c'est donc environ 83% plus que les filles se retrouvent dans la situation de travailleur à temps partiel.

Cette constatation générale touchant le travail à temps partiel varie toutefois selon le secteur de formation. Au secteur général, les garçons se retrouvent plus souvent que les filles dans la situation de travailleur à temps partiel, soit dans une proportion de 59,2% pour les garçons en comparaison de 32,5% pour les filles. C'est au secteur professionnel du niveau collégial que le travail à temps partiel est proportionnellement plus élevé pour les filles puisque 67,5% des filles sont dans cette situation en comparaison de 40,8% pour les garçons.

En somme, la proportion des garçons dans les emplois à temps partiel est de 59,2% pour le secteur général et de 40,8% pour le secteur professionnel. La proportion des filles dans la même situation est de 32,5% pour le secteur général et de 67,5% pour le secteur professionnel.

Une autre tendance qui se dégage de ces résultats découle de l'analyse des occupations regroupées en deux catégories, soit les occupations de type plutôt "administratif" d'une part, soit les occupations de type plutôt "manuel" d'autre part.

En se référant au regroupement mentionné précédemment, les occupations de type "manuel" regroupent environ 21% des emplois à temps plein des sortants du secteur général du niveau collégial. Ce même regroupement implique environ 18% des emplois à temps plein du secteur professionnel du niveau collégial. Dans le cas du secteur professionnel c'est donc environ 60% moins qu'au secteur professionnel long du secondaire que l'on retrouve des sortants dans des emplois de type "manuel" puisque ce regroupement implique 18% des emplois à temps plein au collégial et 43% de ces mêmes emplois au secondaire.

Si on considère seulement les garçons, cette proportion d'emplois à temps plein de type "manuel" monte à environ 33% pour les sortants du secteur professionnel. Cette proportion d'emplois de type "manuel" est cependant environ 50% moindre qu'au secteur professionnel long du secondaire puisque ces emplois regroupent environ

66% des emplois au secondaire. Cette proportion d'emplois "manuels" passe à environ 35% pour les sortants du secteur général, soit environ 30% moins qu'au secteur général du secondaire ou la proportion de ces emplois est de environ 50%.

Si on considère seulement les filles, cette même proportion d'emplois à temps plein de type "manuel" n'est plus que de environ 4% dans le cas des sortants du secteur professionnel, soit environ 80% moins qu'au secteur professionnel long du secondaire. Dans le cas des sortants féminins du secteur général, cette proportion n'est plus que de environ 8%, soit environ 70% moins qu'au secteur général du secondaire.

En ce qui concerne les secteurs industriels d'embauche, on retrouve comme travailleurs à temps plein dans l'industrie manufacturière environ 17% des sortants du secteur professionnel, soit 32% moins qu'au secteur professionnel long du secondaire. Pour les sortants du secteur général, la proportion dans l'industrie manufacturière est également de environ 17% soit environ 32% moins qu'au secteur général du secondaire.

Si on considère seulement les garçons, la proportion des emplois à temps plein dans l'industrie manufacturière est de environ 25% pour les sortants du secteur professionnel, soit environ 25% moins qu'au secteur professionnel long du secondaire. Pour les sortants du secteur général, cette même proportion dans l'industrie manufacturière est d'environ 21%, soit environ 16% moins qu'au secteur général du secondaire.

Si on considère seulement les filles, la proprotion des emplois à temps plein dans l'industrie manufacturière est de environ 9% pour les sortants du secteur professionnel, soit environ 50% moins qu'au secteur professionnel long du niveau secondaire. Pour les sortants du secteur général, la même proportion est de environ 14%, soit environ 35% moins qu'au secteur général du secondaire.

Achevé d'imprimer à
Québec en décembre 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

DANS LA MÊME SÉRIE:

Audet, Marc — Relance 1978
Sommaire de l'étude "de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles du collégial et au secondaire, décembre 1978

Audet, Marc — Relance 1978
Étude de l'efficacité de la formation reçue au secteur professionnel et au secteur général du niveau collégial et du niveau secondaire auprès des sortants de juin 1977, janvier 1979

Corbeil, Paul — Relance 1978
Abandon ou poursuite des études chez les élèves sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977, juin 1979

Corbeil, Paul — Relance 1978
Abandon ou poursuite des études chez les élèves sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977 (sommaire), septembre 1979

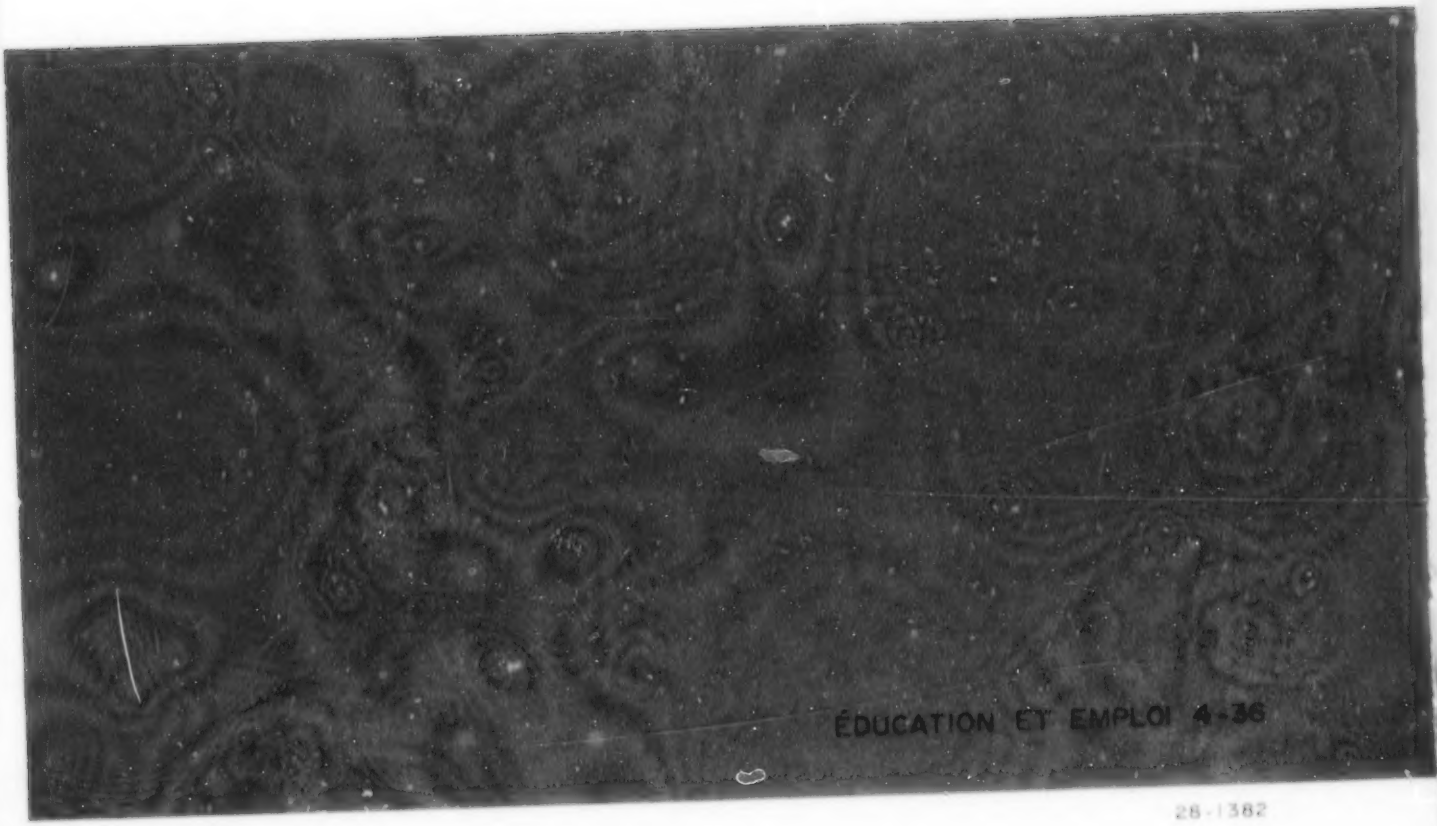

28-1382